le 17 mai 2001

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE

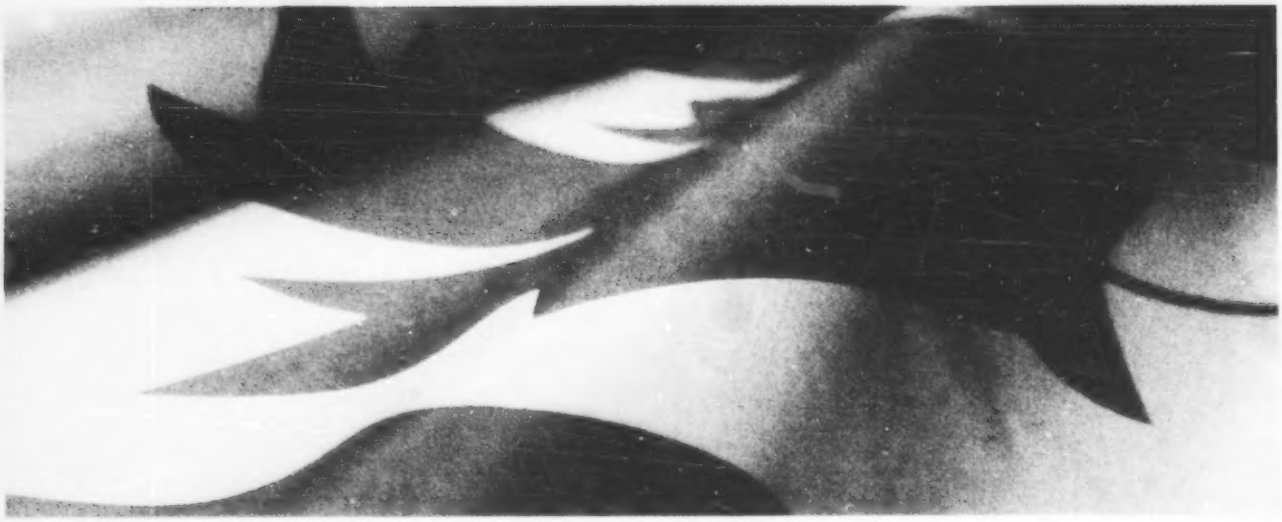

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

12

© **Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2001)**
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires de ce document en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, Tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Téléphone : (613) 943-8665
Télécopieur : (613) 996-0901

Ce document est diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
http://www.fin.gc.ca/

This document is also available in English.

N° de cat. : F2-147/2001F
ISBN 0-662-85897-2

101-05200/

Table des matières

Exposé

Introduction *7*

La situation économique internationale *8*

L'économie américaine *8*

La situation actuelle de l'économie canadienne *8*

Coup de pouce à l'économie canadienne *11*

Conclusion *14*

Annexes

1 Évolution récente et perspectives de l'économie *15*

2 Incidence de l'évolution économique sur les perspectives financières du Canada *47*

Exposé

de
l'honorable Paul Martin, c.p., député

au
Comité permanent des finances
de la Chambre des communes

le 17 mai 2001
LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Introduction

Merci, monsieur le Président, et tout d'abord, permettez-moi de remercier le Comité de m'avoir invité à vous adresser la parole.

Dans les mois précédant la Mise à jour d'aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de discuter en détail de l'économie mondiale avec les ministres des Finances du G-7 et du G-20, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale; de l'économie nord-américaine avec des gens d'affaires des deux côtés de la frontière; et de notre propre économie avec un important groupe d'économistes canadiens.

Qui plus est, depuis janvier, j'ai parcouru toutes les régions du pays, afin de rencontrer des Canadiens et des Canadiennes et de participer à des consultations informelles, de même qu'à des assemblées publiques et à des tables rondes locales. Partout, les participants ont bien voulu nous faire part de leurs idées, de leurs vues, de leurs espoirs et de leurs préoccupations, et je tiens à remercier tous ceux et celles qui se sont donné cette peine.

Monsieur le Président, parfois, lorsqu'on analyse des données, on se laisse facilement emporter par le vocabulaire des économistes et des statisticiens. Or, il ne faut jamais oublier que, même si l'activité économique s'exprime par des chiffres, ce sont les familles canadiennes qui en font l'expérience. Après tout, « l'économie » n'est pas une quelconque notion abstraite se situant « quelque part », « là-bas », « hors du temps ». Elle est la toile de fond de notre vie de tous les jours. Elle se répercute sur les projets que nous faisons, sur la confiance que nous avons et sur les activités que nous aimons.

Il va donc de soi que, lorsque les Canadiens parlent de l'économie, ils n'emploient pas le langage des taux et des ratios. Ils parlent plutôt de leur capacité d'acheter une maison, de faire leur marché ou de planifier les études de leurs enfants. Ils parlent d'une retraite sûre et espèrent que le régime des soins de santé sera là lorsqu'ils en auront besoin. Ils parlent aussi de la nécessité d'utiliser la prospérité économique de notre pays pour améliorer la vie de nos citoyens. Ils nous disent que la croissance économique doit viser un but élevé. C'est pourquoi une approche équilibrée importe tout autant qu'un budget équilibré.

La plupart des Canadiens que j'ai rencontrés ont exprimé leur confiance dans les grandes orientations de notre économie, mais ils s'inquiètent tout naturellement des répercussions que le ralentissement en cours aux États-Unis aura sur eux et sur leurs familles. J'aimerais aborder ces préoccupations aujourd'hui. Plus précisément, je veux faire le point avec les Canadiens et les Canadiennes sur l'effet que les changements observés à l'échelle mondiale depuis l'Énoncé d'octobre dernier ont eu sur la situation financière du pays et sur nos perspectives économiques, et je veux décrire les mesures que nous prenons pour appuyer la croissance.

La situation économique internationale

Monsieur le Président, commençons par une vue plus générale de l'économie internationale.

Pour une économie ouverte comme celle du Canada, où les exportations représentent plus de 40 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières a un effet direct sur ce qui se passe à l'intérieur.

À l'occasion de sa réunion du mois dernier, le Fonds monétaire international a déclaré que les perspectives à court terme de croissance mondiale avaient faibli. Ainsi, le taux de croissance prévu a été ramené de 4,2 à 3,2 % pour cette année. En Europe, l'activité économique s'est ralentie et est inférieure à son potentiel. Au Japon, la deuxième puissance économique mondiale, la faible confiance des consommateurs ainsi que des problèmes fondamentaux du système financier continuent de faire obstacle à une reprise soutenue.

L'économie américaine

Aux États-Unis, pays dont la situation économique nous touche de très près, le ralentissement a été plus marqué que prévu. Au début de l'an dernier, l'économie américaine affichait une croissance annuelle de 5 %, mais ce taux n'était plus que de 1 % au dernier trimestre.

Même si les estimations préliminaires du premier trimestre de cette année témoignent d'une certaine amélioration, les perspectives à court terme restent imprécises. En effet, les plus récentes statistiques sur le marché du travail, qui font état d'une baisse de l'emploi aux États-Unis, illustrent cette incertitude. Les économistes du secteur privé s'attendent maintenant à ce que l'économie américaine progresse de 2 % en moyenne en 2001. Cela reflète l'opinion générale selon laquelle des taux d'intérêt nettement plus bas favoriseront une reprise de la croissance cette année. Nous espérons qu'il en sera ainsi. Mais nous restons prudents et nous ne tenons rien pour acquis.

La situation actuelle de l'économie canadienne

De toute évidence, l'économie canadienne ressent bel et bien les effets de la baisse de régime aux États-Unis. Ici, la croissance au dernier trimestre de 2000 a été beaucoup plus faible qu'au trimestre précédent, en raison surtout du net ralentissement dans l'industrie automobile et dans le secteur de la technologie de l'information et des communications. Ces deux industries, qui dépendent beaucoup des exportations, sont victimes d'une baisse de la demande aux États-Unis. En réaction, les entreprises de ces secteurs ont été contraintes de réduire leur production pour écouler des stocks excédentaires. Ces décisions ont eu à leur tour des effets sur l'économie canadienne sous la forme d'un report des investissements et d'une baisse de la croissance à court terme.

Or, au même moment, certains développements ont aidé à atténuer le ralentissement.

Premièrement, d'autres industries exportatrices canadiennes, comme celles de l'aérospatiale et de l'énergie, ont continué de profiter d'une croissance vigoureuse. La performance des secteurs des services et de la construction – notamment au chapitre du logement – qui ciblent le marché intérieur, est demeurée solide. Ce dynamisme des secteurs des services, de l'aérospatiale, de l'énergie et de la construction est important parce que, ensemble, ces industries comptent pour plus de 75 % de la production totale de l'économie canadienne.

Deuxièmement, le solde du compte courant du Canada s'est nettement amélioré, passant d'un déficit de 28 milliards de dollars en 1993 à un excédent de 19 milliards en 2000. Cela se traduit par une forte baisse de notre dette extérieure, qui est passée de 44 % du PIB en 1993 à 23 % l'an dernier, son plus bas niveau depuis le début des années 1950. Cette chute de notre dette extérieure est significative. En réduisant les sommes que nous versons à nos créanciers étrangers, nous augmentons d'autant la marge de manœuvre à notre disposition pour gérer nos propres affaires et maintenir des taux d'intérêt faibles. Compte tenu de l'incertitude qui caractérise la situation internationale, nous avons toutes les raisons de nous en réjouir.

Troisièmement, et c'est l'élément le plus important, l'emploi continue à croître, et les Canadiens constatent que leur revenu disponible a recommencé à augmenter. Cette situation, de même que les importantes réductions d'impôt et des taux d'intérêt plus bas, relancent nettement les dépenses de consommation cette année.

Monsieur le Président, vu les signaux mitigés concernant la santé de l'économie, il ne faut pas s'étonner des divergences sur sa situation actuelle. Il faut remettre ces opinions divergentes dans leur contexte. Bref, tous les faits et les chiffres à notre disposition montrent que la plus longue période d'expansion économique canadienne depuis les années 1960, qui couvre maintenant près de 22 trimestres d'une croissance soutenue, se poursuit, bien que ce soit plus lentement que l'an dernier.

Monsieur le Président, depuis notre arrivée au pouvoir en 1993, toutes nos décisions budgétaires ont été prises en fonction d'un horizon mobile de deux ans. Vu l'incertitude inhérente aux projections à long terme, cette approche nous a bien servis et continuera de le faire. Selon cette démarche, le ministère des Finances consulte quelque 19 prévisionnistes du secteur privé sur leurs meilleures estimations des perspectives économiques. Sur la base de ces données, nous rencontrons ensuite les économistes en chef des grandes banques à charte canadiennes et quatre principaux cabinets de prévisionnistes afin de nous assurer que la moyenne des prévisions du secteur privé constitue une base solide pour notre planification. De cette façon, nous sommes certains que les hypothèses que nous utilisons sont réalistes et crédibles.

C'est encore ainsi que nous avons procédé pour élaborer la présente Mise à jour. En ce qui touche les deux prochaines années, les économistes prévoient que, même si le ralentissement de la croissance est plus marqué que prévu, l'économie poursuivra son

expansion. Les avis quant à l'ampleur de cette expansion sont toutefois plus partagés. En effet, les prévisions pour 2001 se situent à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 1,6 et 2,8 %, et à 2,4 % en moyenne. Pour l'an prochain, en 2002, les économistes anticipent une reprise de la croissance de l'ordre de 2,5 à 4 %, et de 3,4 % en moyenne.

Or, que signifient ces prévisions pour les finances du pays? Plus précisément, que signifient-elles pour les budgets équilibrés que nous projetons, pour les réductions d'impôt promises dans le budget de 2000 et dans l'Énoncé d'octobre, et pour l'accord sur la santé conclu avec les provinces et les territoires l'an dernier?

J'aimerais d'abord revenir sur la situation qui prévalait à l'époque de l'Énoncé d'octobre et sur ce que nous prévoyions alors pour les deux prochaines années.

En octobre, compte tenu du financement des réductions d'impôt et des dépenses comme celles consacrées à l'accord sur la santé, nous anticipions un excédent total de 8,3 milliards de dollars pour 2001-2002. Cela comprenait un excédent non alloué de 4,3 milliards – pour les priorités comme celles du Livre rouge –, la réserve pour éventualités de 3 milliards et une marge de prudence économique de 1 milliard.

Puisque la moyenne révisée des prévisions du secteur privé annonce une croissance de 2,4 % en 2001, compensée par des taux d'intérêt plus faibles et l'effet continu de recettes plus élevées que prévu l'an dernier, le solde budgétaire diminuera de 1,1 milliard de dollars. Cela laisse, pour l'exercice en cours, un excédent de 7,2 milliards pour la marge de prudence, la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars et les mesures stratégiques. De ce montant, une tranche de 600 millions a déjà été engagée.

Pour 2002-2003, nous prévoyions un excédent total de 7,6 milliards de dollars, soit un excédent non alloué de 2,6 milliards, la réserve pour éventualités de 3 milliards et une marge de prudence de 2 milliards. Si l'on s'appuie sur la moyenne révisée des prévisions du secteur privé annonçant une croissance de 3,4 % pour 2002, et compte tenu encore de compensations similaires, le solde budgétaire diminuera de 300 millions de dollars. Cela laisse un excédent de 7,3 milliards pour 2002-2003 pour la marge de prudence, la réserve pour éventualités et les mesures stratégiques. De cette somme, 400 millions ont été engagés.

Monsieur le président, permettez-moi de pousser plus loin. Les chiffres précédents proviennent de la moyenne de la fourchette totale des prévisions du secteur privé. Permettez-moi d'utiliser la moyenne des perspectives les plus pessimistes du secteur privé. Même là, avec un taux de croissance de 1,8 % pour 2001 et de 2,9 % pour 2002, l'impact net se traduirait par un excédent budgétaire corrigé de 6,2 milliards de dollars cette année et de 5,1 milliards l'an prochain. En d'autres mots, monsieur le Président, malgré le ralentissement économique, et même si l'on s'appuie sur la moyenne la plus pessimiste des prévisions du secteur privé, l'accord sur la santé et les réductions d'impôt de 100 milliards de dollars sont protégés. Qui plus est, nous ne connaîtrons pas de retour aux déficits. Ce sont là les fruits de l'approche prudente que nous avons adoptée dès le départ.

Dans le passé, certains nous ont déjà reproché d'être trop prudents. Toutefois, nous n'avons jamais présumé que le cycle économique avait été aboli. Nous avons toujours cru qu'il valait mieux se prémunir contre les lendemains difficiles même si les prévisions étaient au beau fixe. Maintenant que les nuages se forment à l'horizon, le Canada n'est pas pris de court.

Cela dit, monsieur le Président, même si notre situation budgétaire nous permet de composer avec ce ralentissement économique, nous comprenons que beaucoup de Canadiens et de Canadiennes en ressentent les effets. Il ne sert à rien de leur dire que le gouvernement se porte bien. Ils ont besoin de savoir que nous avons agi dans leur intérêt et que nous continuons de le faire.

Coup de pouce à l'économie canadienne

Monsieur le Président, dans le budget de février 2000 et l'Énoncé économique d'octobre, nous avons souligné des mesures qui font partie de notre stratégie pour protéger les Canadiens et les Canadiennes, une stratégie qui consiste à investir dans le tissu social de notre pays, à réduire les impôts et à rembourser la dette. Non seulement les mesures de ce genre vont-elles contribuer à la vigueur à long terme de notre économie, mais elles sont également un stimulant à court terme, quand nous en avons besoin – c'est-à-dire maintenant. Elles mettent plus d'argent entre les mains des Canadiens et des Canadiennes, elles stimulent l'entreprise, favorisent l'investissement et créent des emplois.

En tout premier lieu, il y a les réductions d'impôt les plus importantes jamais accordées au Canada.

En octobre dernier, nous avons réduit l'impôt sur les gains en capital et relevé le montant d'investissement transférable libre d'impôt. En janvier, nous avons fait un deuxième pas pour doter le Canada d'un nouvel avantage en matière d'investissement et de création d'emplois. Nous avons réduit les taux de l'impôt des sociétés d'un point de pourcentage. D'autres réductions de deux points, au cours de chacune des trois prochaines années, feront en sorte que les taux de l'impôt des sociétés seront plus bas au Canada qu'aux États-Unis. Puisque ces baisses de l'impôt des sociétés seront entièrement inscrites dans la loi, les entreprises peuvent, et devraient, en tenir compte dès maintenant dans leurs plans d'investissement.

Au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers, nos mesures ont été encore plus énergiques. En janvier de cette année, nous avons réduit les impôts à tous les niveaux de revenu – de 21 % en moyenne –, mettant ainsi plus d'argent entre les mains des Canadiens, et plus particulièrement les familles à revenu modeste avec enfants. En outre, le rétablissement antérieur de l'indexation a haussé les crédits d'impôt personnel et les tranches d'imposition, de sorte que les contribuables sont à jamais protégés contre l'inflation. Finalement, en juillet, la bonification de la Prestation fiscale canadienne pour enfants ajoutera 900 millions de dollars, ce qui représente une aide appréciable pour les familles avec enfants.

Que signifient toutes ces mesures fiscales pour les Canadiens et les Canadiennes?

Une famille type de quatre personnes à deux revenus totalisant 60 000 $ verra son fardeau fiscal fédéral diminuer de 1 000 $ cette année, ce qui représente une économie d'impôt de 18 %. Un chef de famille monoparentale avec un enfant et un revenu de 25 000 $ recevra une somme additionnelle nette de 800 $ cette année, de sorte que ses prestations totaliseront 2 500 $. Monsieur le Président, cette année seulement, ces mesures fiscales procureront un stimulant supplémentaire à l'économie canadienne totalisant 17 milliards de dollars.

En outre, en plus des réductions d'impôt, qui visent surtout les personnes à revenu faible ou moyen, nous effectuons certains investissements stratégiques dans des domaines qui importent beaucoup aux yeux des Canadiens, comme les soins de santé, l'éducation et l'innovation.

Comme je l'ai dit, en septembre dernier, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont signé un accord sur la santé échelonné sur cinq ans, pour lequel le gouvernement a versé 21,1 milliards de dollars. Cela comprend 2,2 milliards pour le développement de la petite enfance, afin que nos enfants prennent le meilleur départ possible dans la vie et entrent à l'école prêts à apprendre et outillés pour réussir. Cette année, grâce à l'accord sur la santé, le gouvernement canadien versera 2,8 milliards de dollars de plus aux provinces et aux territoires pour la santé, l'éducation et les enfants. En outre, les provinces et les territoires viennent tout juste de recevoir 1 milliard de dollars pour l'achat d'appareils médicaux, somme à laquelle s'ajoutent 500 millions pour des investissements dans la technologie de l'information sur la santé et 200 millions au cours de chacune des quatre prochaines années pour le Fonds pour l'adaptation des services de santé, qui appuie l'innovation dans la réforme des soins de santé de première ligne.

Monsieur le Président, le plafond de péréquation pour 1999-2000 ayant été relevé, les paiements de péréquation augmenteront de 800 millions de dollars cette année. Cela s'ajoute à la hausse de 1 milliard de dollars des paiements de péréquation pour 2000-2001 annoncée récemment.

Dans le budget de 2000, nous avons dévoilé un programme sur cinq ans prévoyant 2 milliards de dollars pour l'infrastructure, notamment dans le domaine de l'environnement, et 600 millions pour le réseau routier. Puisque cette aide sera fournie à frais partagés, elle fera en sorte que plus de 6 milliards de dollars soient consacrés à l'infrastructure et 1,2 milliard, au réseau routier. Les collectivités de partout au Canada profiteront de ces investissements. Des ententes concernant l'infrastructure ont maintenant été conclues avec toutes les provinces et deux des trois territoires. Rien que cette année donc, nous prévoyons de nouvelles immobilisations de plus de 1 milliard de dollars.

S'il est un facteur que nos politiques des dernières années ont en commun, c'est la reconnaissance du fait que le dynamisme de notre économie et notre qualité de vie dépendent tous deux de l'innovation. Le budget de 2000 et l'Énoncé d'octobre ont fait fond sur cet impératif par des investissements importants et à long terme dans l'infrastructure du savoir de notre pays, c'est-à-dire nos universités et nos instituts de recherche. Donc, rien que cette année, 500 millions de dollars seront injectés dans l'économie par l'intermédiaire de la Fondation canadienne pour l'innovation, de Génome Canada et du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique.

Monsieur le Président, prises ensemble, les dépenses annoncées dans le budget de 2000 et dans l'Énoncé économique d'octobre représentent un coup de pouce de près de 7 milliards de dollars pour l'économie canadienne au cours du présent exercice. Si l'on ajoute à cela les mesures fiscales de 17 milliards de dollars, l'impact total sur l'économie cette année sera de près de 24 milliards de dollars. Il s'agit de l'un des ensembles, sinon de l'ensemble de mesures les plus stimulantes mises en œuvre cette année par un gouvernement dans le monde industrialisé.

Enfin, et ce n'est pas peu dire, ces mesures budgétaires ont été renforcées par les dispositions prises par la Banque du Canada pour abaisser les taux d'intérêt. Le taux d'escompte a reculé d'un point entier de pourcentage au cours des quatre derniers mois, ce qui représente un soulagement réel pour les familles canadiennes. Ainsi, les taux hypothécaires à un an ont diminué de façon significative depuis décembre dernier. Il est donc plus facile pour les jeunes couples d'acheter une première maison et, pour les familles, d'en acquérir une plus grande. Cela signifie également que les automobiles et les autres articles à prix élevé coûtent moins cher à financer, et cela représente des coûts d'emprunt moins élevés pour qui veut se lancer en affaires ou développer son entreprise.

Monsieur le Président, j'ai parlé jusqu'ici de l'état de l'économie, de l'effet du ralentissement actuel sur notre situation financière et des mesures que nous avons prises pour stimuler la croissance. Permettez-moi maintenant d'aborder deux autres questions touchant les perspectives à plus long terme et les données fondamentales de notre économie.

Premièrement, une politique de taux d'intérêt faibles doit reposer sur un régime de faible inflation. À ce chapitre, les efforts de la Banque du Canada et du gouvernement canadien ont été couronnés de succès grâce à des ententes de trois ans sur des cibles d'inflation. L'entente en vigueur aujourd'hui prend fin cette année. Dans le but de maintenir une faible inflation, des taux d'intérêt bas et une croissance durable, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que nous avons convenu, avec la Banque du Canada, non seulement de proroger l'entente en vigueur, mais aussi de le faire pour cinq ans. Cela signifie que notre fourchette cible d'inflation sera maintenue entre 1 et 3 %, ce qui permettra aux marchés et aux investisseurs de planifier leurs activités avec confiance, sachant que l'inflation demeurera faible au Canada.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la dette nationale, le ratio de la dette fédérale au PIB du Canada est passé d'un sommet de 71 % en 1995-1996 à moins de 53 % à la fin de l'an dernier. Au cours des récentes années, aucun pays n'a autant réduit ce ratio que le Canada. En outre, en termes absolus, nous avons remboursé la dette fédérale à un rythme inégalé. En période de ralentissement économique, le rythme de remboursement de la dette diminue évidemment lui aussi, mais en période de prospérité, comme ce fut le cas l'an dernier, nous devrions en tirer avantage afin de réduire le fardeau qu'auront à supporter les générations futures.

Monsieur le Président, dans l'Énoncé économique d'octobre, le gouvernement s'était engagé à rembourser une tranche d'au moins 10 milliards de dollars de sa dette en 2000-2001. Puisque nos revenus ont été plus élevés que prévu l'an dernier, j'ai le plaisir d'annoncer que nous prévoyons maintenant rembourser une tranche d'au moins 15 milliards de dollars de notre dette. Cela signifie que nous aurons remboursé une tranche supérieure à 33 milliards de dollars de notre dette au cours des quatre dernières années, dont 27 milliards uniquement au cours des deux dernières. Ceci représente pour les Canadiens une économie d'intérêt de près de 2 milliards par année, somme qui peut servir à d'autres priorités, comme les soins de santé et l'éducation, année après année.

Conclusion

Monsieur le Président, en terminant, j'aimerais ajouter que le ralentissement de l'économie mondiale ne fait aucun doute. Notre tâche consiste à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de composer avec les ralentissements et de profiter des reprises. Nous continuerons par conséquent de faire rapport aux Canadiens sur les tendances que nous observons. Et soyez assurés que nous resterons vigilants.

Certains soutiennent toutefois que pour contrer le ralentissement maintenant, nous devrions réduire davantage les impôts ou accroître nos dépenses. En d'autres mots, que nous devrions courir le risque de revenir à l'ère des déficits. Eh bien, nous ne ferons pas cela. Nous ne ferons pas courir de risque aux Canadiens qui ont tant travaillé ces dernières années. Nous maintiendrons plutôt l'approche qui nous a permis de traverser la crise du peso de 1994 et la crise asiatique de 1997, et qui nous permettra de surmonter le ralentissement actuel.

Notre plan à long terme signifie que nous continuerons de réduire les impôts, que nous continuerons de réduire la dette et que nous continuerons de contrôler les dépenses. Par ailleurs, il signifie que nous n'oublierons jamais que, dans l'économie du savoir, le véritable moteur de croissance est l'esprit humain et que la façon dont nous nous préparons aujourd'hui à apprendre, à inventer et à créer déterminera la capacité de notre nation de créer des emplois, de susciter la croissance, de relever les niveaux de vie et d'offrir de nouvelles possibilités dans l'avenir.

C'est pourquoi nous devons continuer d'investir dans l'éducation et l'innovation. Nous devons combler la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans l'ensemble de l'économie et nous devons venir en aide à ceux pour qui la transition pose problème sans jamais oublier que la société que nous bâtissons importe tout autant que l'économie que nous créons.

C'est pourquoi, monsieur le Président, lorsque nous avons des défis à relever, nous devons garder les yeux fixés sur nos objectifs et nous rappeler non seulement ce que nous avons déjà fait, mais surtout ce que nous pouvons faire ensemble.

Annexe 1

Évolution récente et perspectives de l'économie[1]

[1] Incluant les données jusqu'au 11 mai 2001

Faits saillants

- *La performance de l'économie canadienne au cours des quatre dernières années a été vigoureuse : la croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint en moyenne 4 ¼ %, plus de 1,5 million d'emplois ont été créés, le taux de chômage a diminué sensiblement pour s'établir à 6,8 % en 2000, la croissance de la productivité a augmenté, et le revenu réel disponible par habitant a connu une hausse de 2,9 % l'an dernier.*
- *Toutefois, à la fin de 2000, les perspectives mondiales ont commencé à s'assombrir sous l'effet d'un ralentissement marqué de la croissance aux États-Unis.*
- *Le secteur manufacturier aux États-Unis a été le plus durement touché, surtout dans le domaine de l'automobile et dans celui de la technologie de l'information et des communications. En raison d'une baisse de confiance et de l'essoufflement des marchés boursiers, les prévisions de croissance pour 2001 aux États-Unis ont été révisées à la baisse, passant de 3,5 % en septembre 2000 à 2 % en mai 2001.*
- *À cause des liens économiques étroits entre le Canada et les États-Unis, surtout dans le secteur manufacturier des deux pays, le ralentissement observé aux États-Unis s'est fait sentir au Canada – surtout pour ce qui est des industries manufacturières qui ont été les plus durement touchées aux États-Unis.*
- *Cependant, d'autres secteurs de l'économie canadienne – comme ceux des services, de l'énergie, de la construction et de l'industrie aérospatiale – continuent de croître vigoureusement.*

- *De plus, des réductions d'impôt à tous les paliers d'administration contribueront à alimenter la croissance cette année et l'an prochain, tandis que la baisse des taux d'intérêt continuera de favoriser l'investissement des entreprises, la demande de logements et les dépenses de consommation.*

- *Dans l'ensemble, les prévisionnistes du secteur privé ont révisé à la baisse leurs attentes au titre de la croissance au Canada pour 2001, le taux de croissance prévu passant de 3,5 % au moment de l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire *d'octobre 2000 à 2,4 % au terme de l'enquête menée en mars 2001 dans le secteur privé. La croissance prévue pour 2002 est maintenant de 3,4 %, soit légèrement supérieure à celle indiquée dans l'Énoncé d'octobre.*

La croissance de l'économie canadienne au cours des dernières années a été vigoureuse

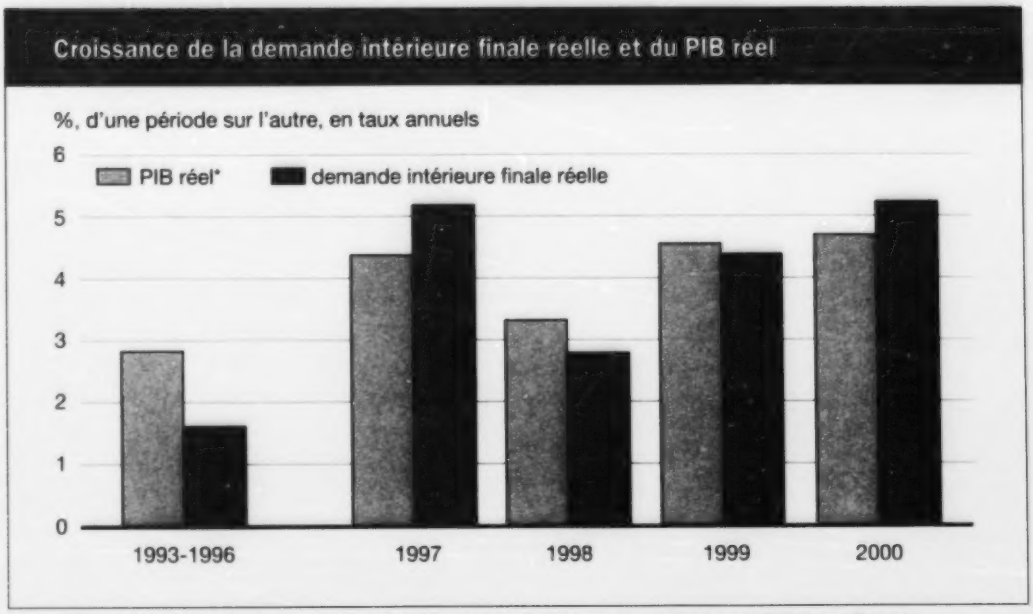

* Les chiffres pourraient changer en raison de la méthodologie révisée qui sera adoptée par Statistique Canada dans les *Comptes nationaux des revenus et dépenses* du 31 mai (voir à la page 45 pour plus d'information).

- Depuis que l'économie canadienne a commencé à se redresser sérieusement en 1996, le Canada a connu une forte croissance du PIB réel, qui a atteint en moyenne 4 ¼ %, contre à peine 2,8 % les quatre années précédentes. En fait, au quatrième trimestre de 2000, le PIB réel a progressé pour un 22e trimestre consécutif.

- Depuis 1996, la croissance a été bien répartie entre une demande extérieure vigoureuse – surtout en provenance des États-Unis – et une demande intérieure en pleine expansion.

Forte performance du marché du travail depuis 1996

Emploi total et emploi à temps plein*

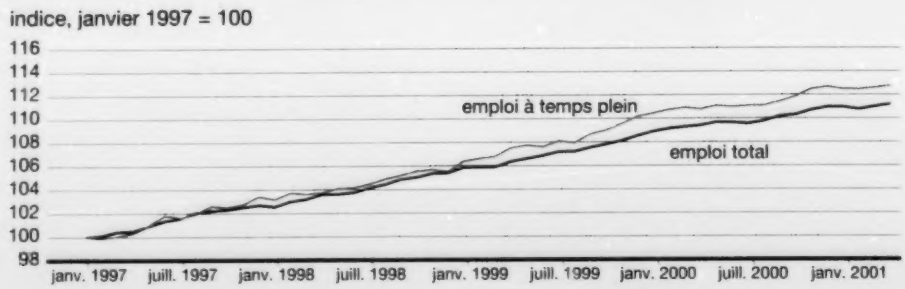

* Incluant les données jusqu'en avril 2001

Taux de chômage et d'activité*

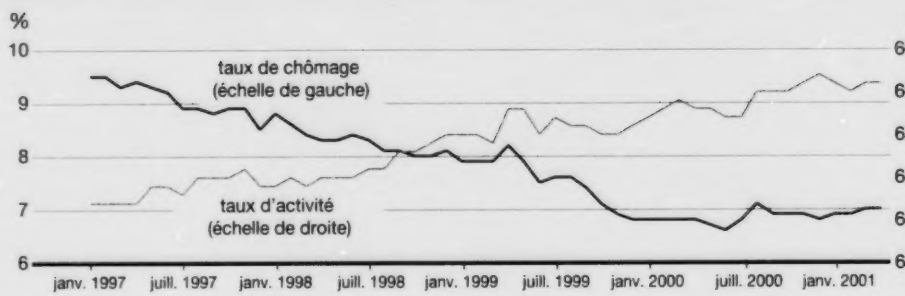

* Incluant les données jusqu'en avril 2001

- Depuis la fin de 1996, la croissance soutenue de la demande a favorisé une amélioration marquée des conditions du marché du travail.
- Pendant cette période, l'économie canadienne a produit plus de 1,5 million d'emplois, pratiquement tous à temps plein. Dans les 12 derniers mois seulement, 240 000 emplois ont été créés.
- Le taux de chômage a chuté, passant d'une moyenne de 9,5 % au début de 1997 à une moyenne de 6,8 % en 2000.
- L'amélioration des perspectives d'emploi a occasionné une reprise du taux de participation au marché du travail, qui a atteint à la fin de 2000 son niveau le plus élevé depuis neuf ans.
- Après une pause en janvier et en février 2001, la croissance de l'emploi a repris en mars et en avril, période durant laquelle 55 000 emplois ont été créés.

Le Canada est au premier rang du Groupe des Sept sur le plan de la croissance de l'emploi pour quatre années consécutives

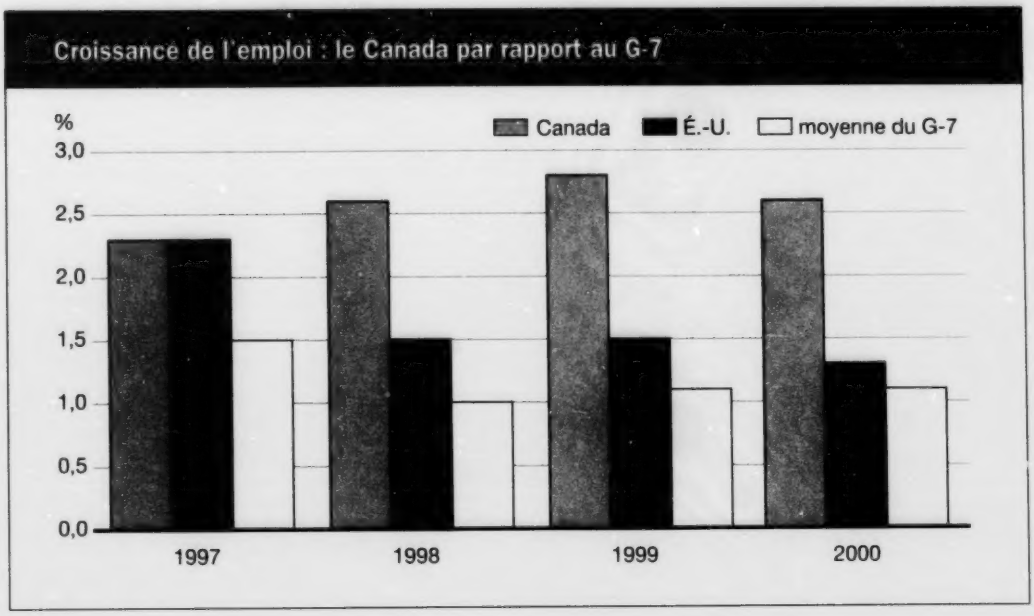

- Depuis 1996, le Canada a le meilleur taux de création d'emplois des pays du Groupe des Sept (G-7).
- Pendant cette période, la croissance de l'emploi au Canada a été plus de deux fois supérieure à la moyenne des pays du G-7 et plus d'une fois et demie supérieure à celle des États-Unis.

La croissance a été stimulée par la reprise de l'investissement des entreprises dans les produits de la technologie de l'information et des communications (TIC)

Croissance de l'investissement des entreprises dans les machines et le matériel et dans les produits de la TIC

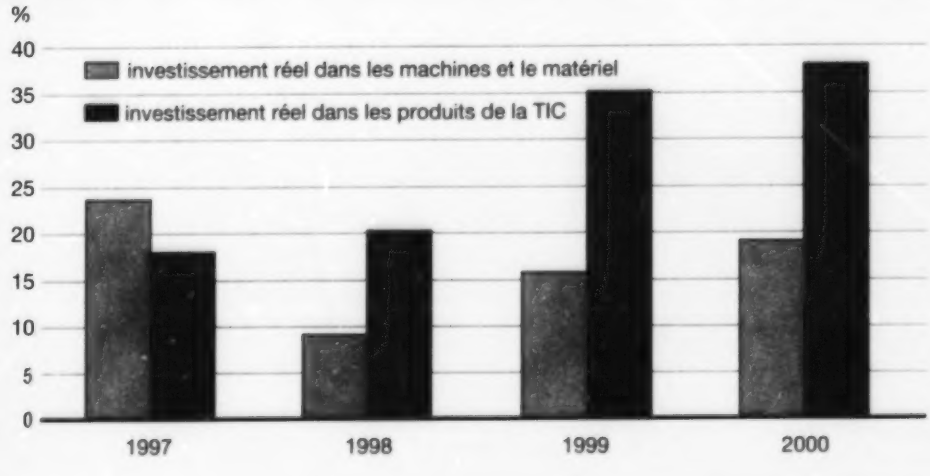

- Depuis 1996, la performance économique vigoureuse du Canada a été fortement stimulée par l'investissement des entreprises dans les produits de la TIC.
- Pendant cette période, l'investissement des entreprises dans ce secteur a connu une croissance moyenne de 27,4 %, soit plus de quatre fois le taux de croissance de tous les autres investissements des entreprises, et plus de six fois le taux de croissance de l'ensemble de l'économie.

La performance du Canada sur le plan de la productivité commence à s'améliorer

Croissance de la productivité totale des facteurs et de la productivité du travail dans le secteur des entreprises

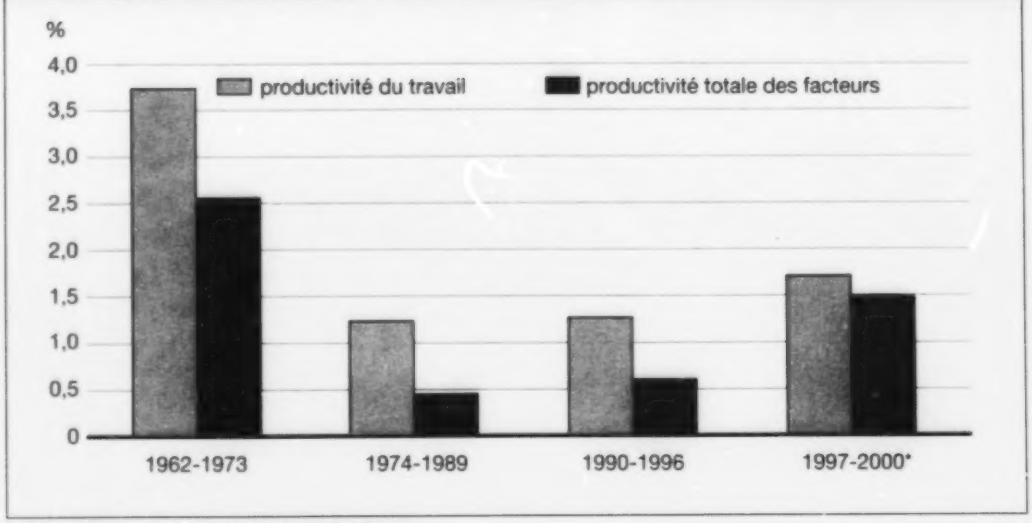

* 1997-1999 pour la productivité totale des facteurs

- La forte croissance de l'investissement des entreprises se traduit par une amélioration sensible de la performance du Canada sur le plan de la productivité.
- Depuis 1996, la croissance de la productivité du travail dans le secteur des entreprises (production horaire) a commencé à augmenter, progressant à un rythme de 1,7 % par année, comparativement à 1,2 % par année au cours des deux décennies précédentes.
- La croissance de la productivité totale des facteurs, qui représente la productivité du travail et du capital, a été encore plus rapide durant les quatre dernières années. Le taux de croissance a en effet atteint 1,5 % par an, alors qu'il n'avait été que de 0,4 % par an au cours des deux décennies précédentes.

L'augmentation de la croissance de l'emploi et de la productivité se traduit par des revenus réels plus élevés

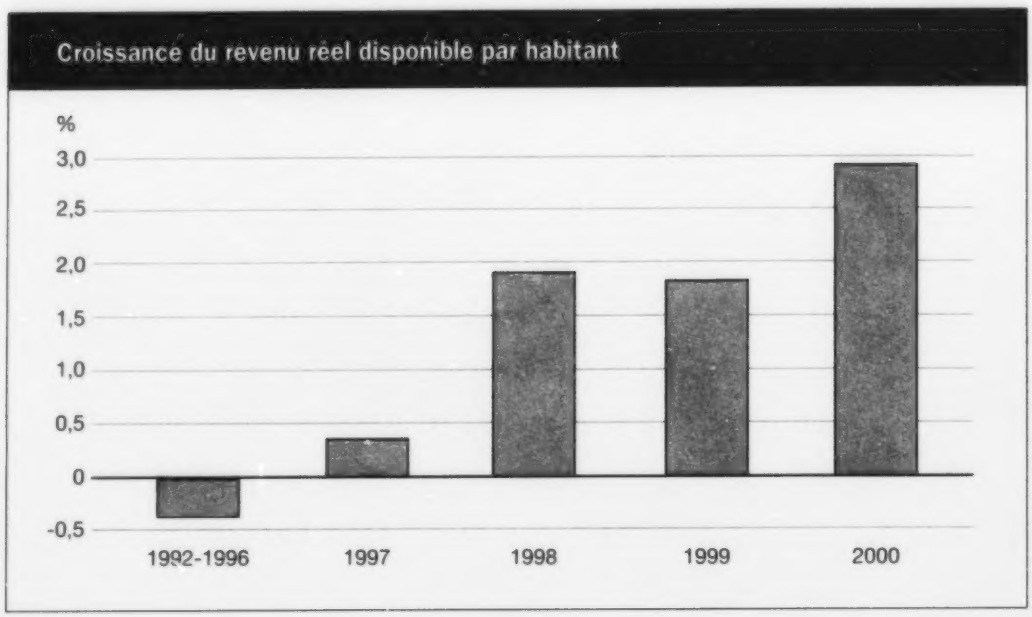

- La forte croissance de l'emploi, jumelée à la reprise récente de la productivité, a mené à une croissance accrue du revenu réel disponible par habitant – un indicateur important du niveau de vie.
- De 1992 à 1996, le revenu réel disponible par habitant a baissé de 0,4 % par an en moyenne, en raison de la faible croissance de l'emploi et de la productivité.
- Depuis 1996, la forte croissance de l'emploi et l'augmentation de la croissance de la productivité se sont traduites par un taux de croissance moyen du revenu réel disponible par habitant de 1,7 %.
- En 2000, le revenu réel disponible par habitant a connu sa plus forte croissance annuelle depuis la fin des années 1980, soit 2,9 %.

La situation du Canada au chapitre du commerce international, du compte courant et de l'investissement international s'est nettement améliorée

Balance commerciale et solde courant

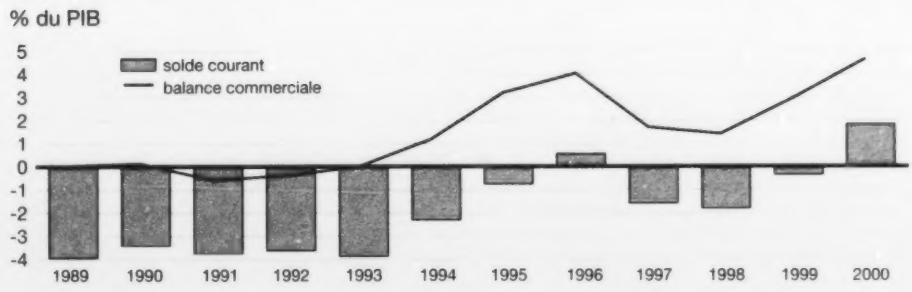

Dette extérieure nette

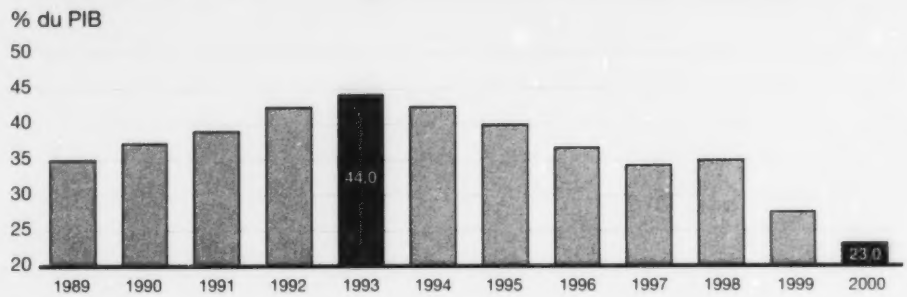

- La forte croissance des exportations, surtout à destination des États-Unis, signifie que le solde courant et la balance commerciale du Canada sont les meilleurs jamais enregistrés. En 2000, le solde courant a atteint un excédent record de 18,9 milliards de dollars (1,8 % du PIB) – un contraste saisissant par rapport au déficit record de près de 28 milliards (3,9 % du PIB) affiché en 1993.

- L'élimination du déficit courant a porté la dette extérieure nette du Canada, en proportion du PIB, à son plus bas niveau depuis les années 1950. La dette extérieure nette du Canada est passée de 44 % du PIB en 1993 à seulement 23 % du PIB en 2000.

- Le Canada bénéficie de cette situation car elle réduit le flux vers l'étranger de son revenu d'investissement net et diminue sa sensibilité aux fortes fluctuations des marchés financiers mondiaux.

La conjoncture économique mondiale s'est assombrie récemment...

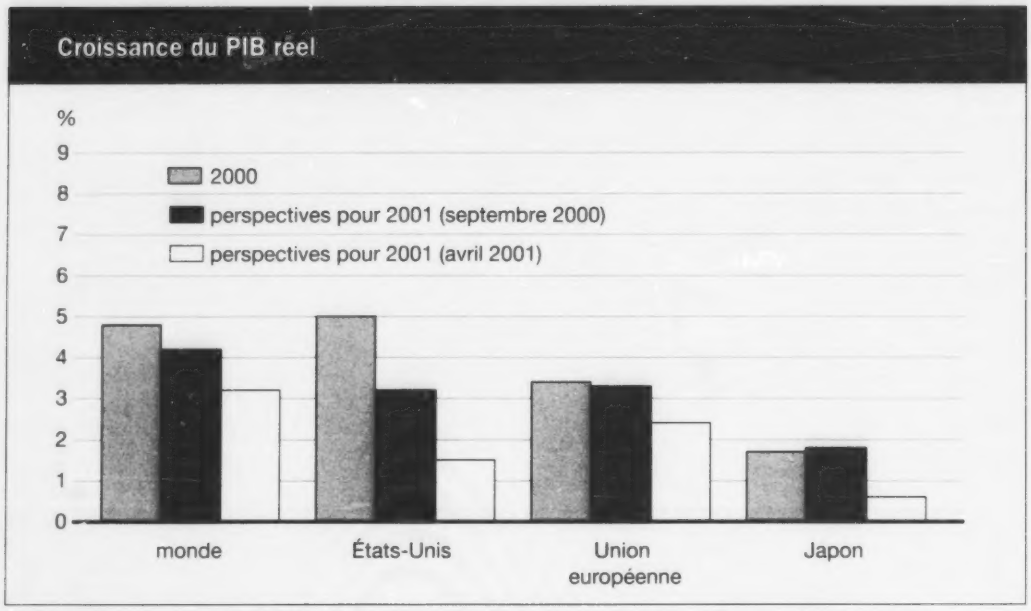

Source : Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2000 et avril 2001

- Les perspectives de croissance pour l'économie mondiale cette année se sont assombries, passant de 4,2 % au moment de l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000 à 3,2 % en avril 2001, sous l'effet de la décélération de l'activité économique aux États-Unis. Même si les prévisionnistes s'attendent à ce que ce ralentissement soit de courte durée, les risques d'une diminution de la croissance à l'échelle mondiale ont nettement augmenté.

- L'Union européenne devrait connaître une meilleure performance que celle des États-Unis cette année, mais on s'attend à ce que la croissance dans les pays qui la compose ralentisse pour atteindre un niveau inférieur à son potentiel, ne compensant pas l'incidence du ralentissement de la croissance aux États-Unis sur l'économie mondiale.

- Les problèmes structurels continus qu'éprouve le Japon constituent une entrave à la reprise économique dans ce pays. Étant donné la faiblesse de la demande mondiale, la croissance de l'économie japonaise devrait demeurer très faible en 2001.

- La croissance plus lente des économies industrialisées devrait affaiblir les perspectives de croissance des pays en développement d'Asie et d'Amérique latine.

... sous l'effet d'un ralentissement marqué de l'économie des États-Unis

Croissance du PIB réel et de la production manufacturière réelle aux États-Unis

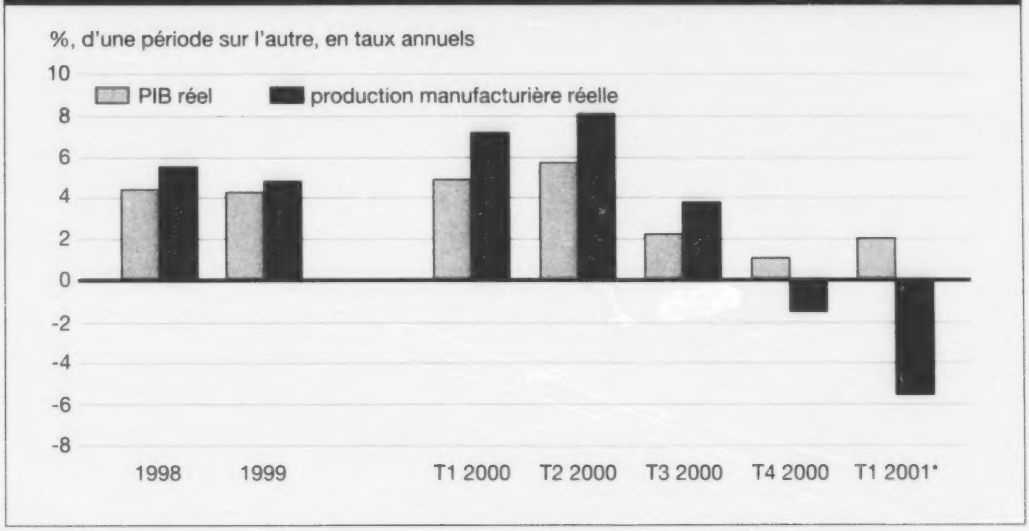

* Estimation anticipée de la croissance du PIB réel

- Même si la baisse de la demande mondiale a des répercussions évidentes sur les perspectives économiques au Canada, il importe surtout d'observer la performance du principal partenaire commercial du pays, les États-Unis.
- Durant la seconde moitié de 2000, le ralentissement marqué de la demande de produits manufacturés américains a occasionné une accumulation des stocks manufacturiers.
- En réaction à ce ralentissement, les fabricants américains ont réduit de moitié la croissance de la production durant le troisième trimestre de 2000, et ils ont également réduit la production au cours du quatrième trimestre de 2000 et du premier trimestre de 2001.
- Par conséquent, la croissance économique globale aux États-Unis a décéléré, passant d'une moyenne de 5,2 % durant la première moitié de 2000 à une moyenne de 1,6 % au cours des deux derniers trimestres de l'année, avant de remonter légèrement à 2,0 % pendant le premier trimestre de 2001.

Une grande partie de l'affaiblissement provient des secteurs de l'automobile et de la technologie de l'information et des communications

Croissance de la production industrielle du secteur des produits de la TIC et du secteur de l'automobile aux États-Unis

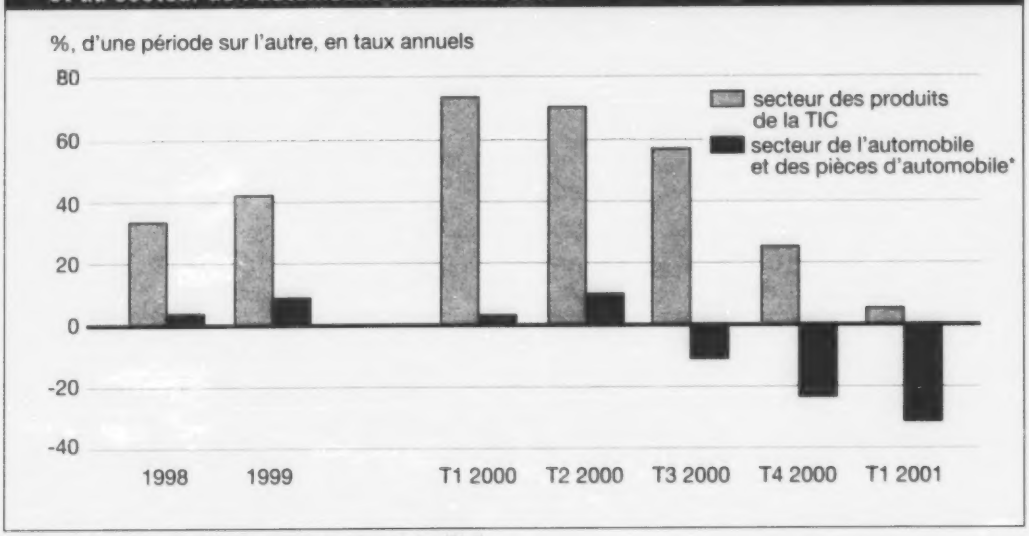

* Incluant les composantes de ventes en gros et au détail

- En ce qui a trait au secteur manufacturier des États-Unis, les plus fortes baisses ont été enregistrées dans les secteurs de l'automobile et des produits de la TIC.

- Après une période de croissance très vigoureuse, les ventes de véhicules automobiles neufs aux États-Unis ont commencé à diminuer au début de 2000. Cependant, la concurrence féroce qui règne dans ce secteur a amené les constructeurs à prolonger les programmes d'incitation à l'achat et à soutenir des niveaux de production élevés en dépit de la baisse de la demande. Les stocks ont donc commencé à s'accumuler, et il a fallu réduire fortement la production durant la seconde moitié de 2000.

- La croissance de la production du secteur de la TIC a atteint la moyenne très élevée de 66,8 % au cours des trois premiers trimestres de 2000, alimentée par l'expansion rapide de l'investissement des entreprises dans la haute technologie. Ce secteur représente 8,5 % de la production industrielle américaine, alors que le secteur de l'automobile et des pièces d'automobile en représente 5,7 %.

- Toutefois, la confiance des entreprises ayant été ébranlée par l'instabilité des marchés boursiers, la demande a chuté radicalement au cours des deux trimestres suivants. La croissance de la production du secteur des produits de la TIC a fléchi durant le dernier trimestre de 2000, pour s'établir à 25,2 %, et elle a encore baissé au cours du premier trimestre de 2001, pour s'établir à 5,1 %. Ces baisses ont largement contribué au ralentissement généralisé de la croissance économique aux États-Unis.

Un rajustement des stocks manufacturiers est en cours aux États-Unis

Variation des stocks manufacturiers aux États-Unis

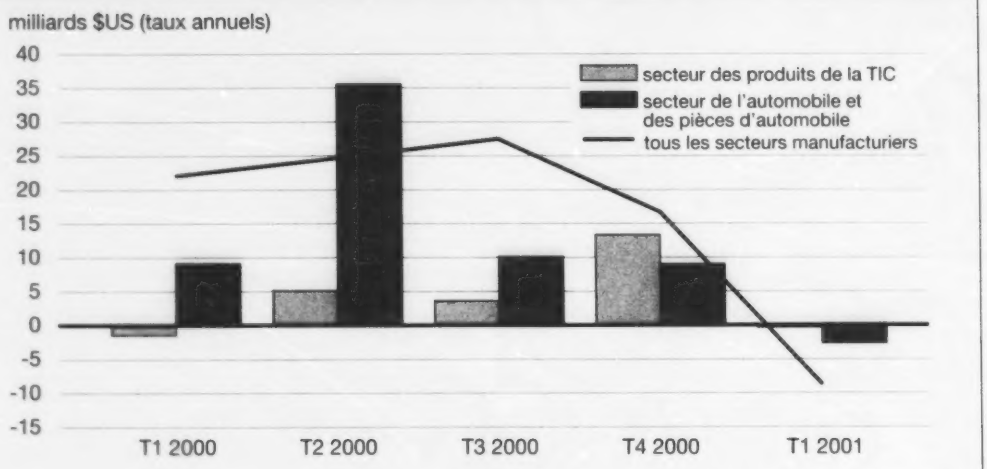

- Le retard avec lequel les constructeurs d'automobiles ont réagi à la baisse de la demande de véhicules neufs aux États-Unis s'est traduit par une grande accumulation des stocks au milieu de 2000, laquelle a entraîné à son tour une importante réduction de la production. La baisse des stocks cette année a effacé une grande partie de cette accumulation dans le secteur de l'automobile.

- L'accumulation des stocks dans le secteur des produits de la TIC s'est également intensifiée à la fin de 2000, résultat de la très forte croissance de la production au cours des trimestres précédents et des prévisions selon lesquelles la baisse de la demande serait de courte durée. On aperçoit aussi un certain rajustement dans ces industries jusqu'à présent en 2001.

Le ralentissement aux États-Unis a fait diminuer le patrimoine des ménages et a ébranlé leur confiance

Ratio du patrimoine net au revenu disponible des ménages aux États-Unis

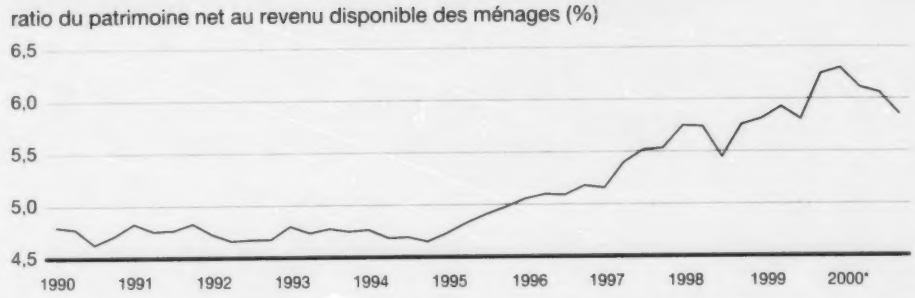

* Dernier point de données : T4 2000

Indice de la confiance des consommateurs aux États-Unis selon le Conference Board

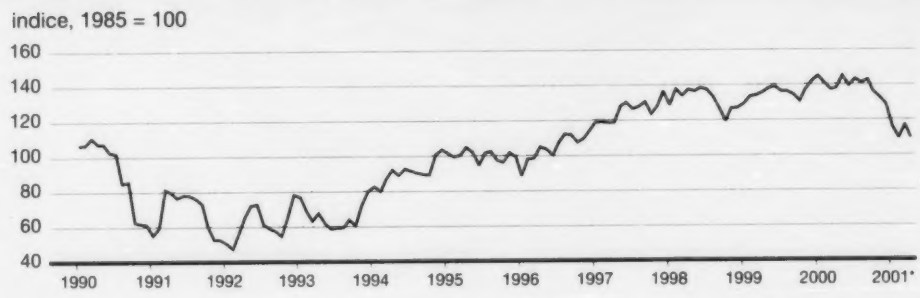

* Dernier point de données : avril 2001

- La hausse rapide des prix des actions depuis le milieu des années 1990 jusqu'au début de 2000 a été partiellement inversée par le rajustement du secteur des entreprises liées à Internet, entraînant une instabilité à grande échelle des marchés boursiers et une réduction du prix des actions dans le secteur de la TIC. À mesure que l'incertitude grandissait pendant l'année, les cours des actions dans d'autres secteurs étaient à leur tour de plus en plus touchés, si bien qu'au début de 2001, le prix des actions dans la plupart des secteurs accusait une baisse par rapport au début de 2000.

- Par suite de la baisse de l'évaluation boursière, le ratio du patrimoine net au revenu disponible des ménages américains a diminué en 2000, et ce, pour la première fois depuis 1994. Il convient toutefois de signaler que la baisse observée en 2000 n'a que partiellement effacé les gains très marqués des cinq années précédentes. Ainsi, durant le quatrième trimestre de 2000, le ratio du patrimoine net au revenu disponible est demeuré près de son niveau moyen de 1999, et il a dépassé de plus de 20 % celui de 1995.

- Néanmoins, l'incertitude croissante au sujet de la conjoncture économique à venir et les baisses du marché boursier ont entraîné une diminution marquée de la confiance des consommateurs américains à la fin de 2000 et au début de 2001. Cette tendance risque de s'aggraver en raison de la récente faiblesse de l'emploi, qui a chuté de 223 000 en avril.

Les prévisionnistes ont révisé à la baisse leurs perspectives de croissance pour les États-Unis

Croissance du PIB réel aux États-Unis

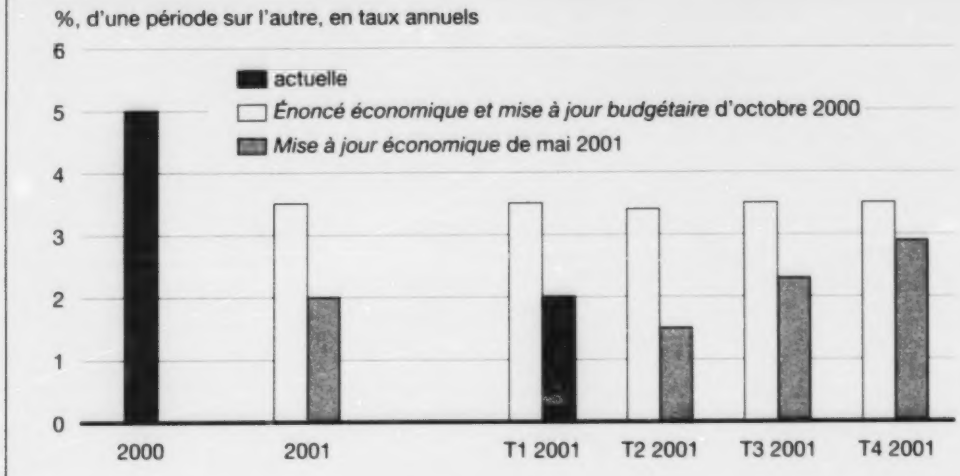

Source : *Blue Chip Economic Indicators*, septembre 2000 et mai 2001

- Au moment de l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, les économistes du secteur privé estimaient que la croissance de l'économie américaine ralentirait, pour passer d'un niveau de 5,0 % en 2000 à 3,5 % en 2001 – un rythme plus durable, quoiqu'encore vigoureux.

- Cependant, les récentes baisses de la production manufacturière aux États-Unis et de la confiance des entreprises et des consommateurs américains ont amené les prévisionnistes du secteur privé à réviser à la baisse leurs perspectives de croissance aux États-Unis pour 2001.

- En mai 2001, les prévisions moyennes du secteur privé au titre de la croissance du PIB réel américain s'établissent à 2,0 %, l'affaiblissement étant concentré dans la première moitié de l'année. Les prévisionnistes s'attendent toutefois à ce que la croissance remonte à près de 3 % d'ici le dernier trimestre de 2001.

L'économie canadienne a été touchée, plus particulièrement le secteur manufacturier

Croissance du PIB réel et de la production manufacturière réelle

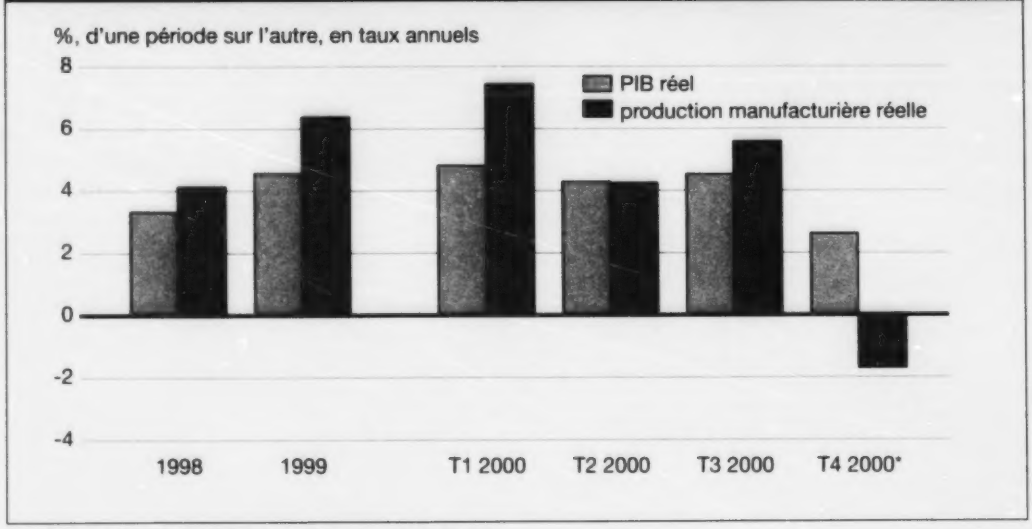

* Le PIB réel pour le T1 2001 ne sera connu que le 31 mai.

- Compte tenu des liens étroits qui existent entre les économies canadienne et américaine, surtout dans le secteur manufacturier, le ralentissement observé aux États-Unis a également été ressenti au Canada.

- Après avoir atteint en moyenne 4,5 % au cours des trois premiers trimestres de 2000, la croissance du PIB réel au Canada a ralenti pour se situer à 2,6 % durant le quatrième trimestre de l'année, sous l'effet d'une baisse de 1,7 % de la production manufacturière réelle.

La plupart des secteurs canadiens de la fabrication axés sur les exportations font face à une baisse de la demande

Production du secteur des produits de la TIC et du secteur de l'automobile

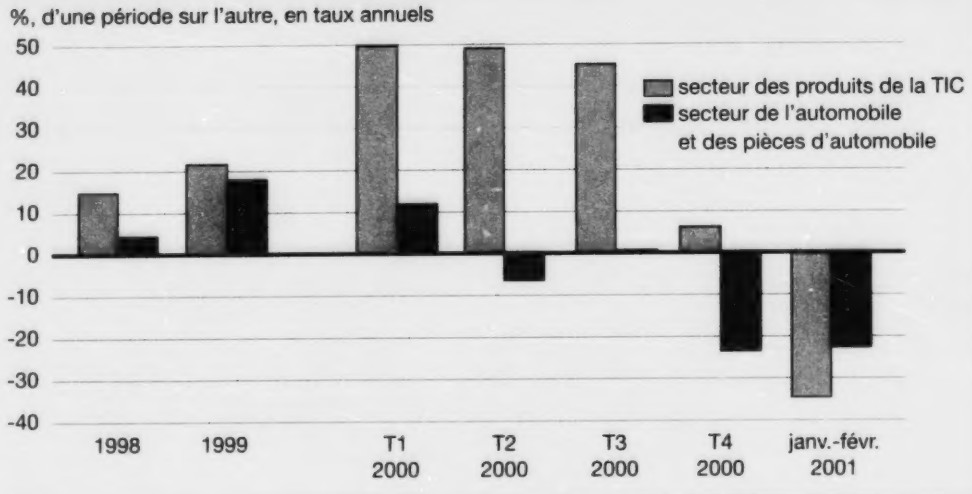

- Comme aux États-Unis, c'est dans les secteurs de l'automobile et de la TIC que la production a été la plus durement touchée au Canada. Ce n'est guère étonnant, puisque la majeure partie de la production canadienne de ces secteurs est destinée au marché américain.

- Bien que ces deux secteurs ne représentent ensemble que 5 % de la production totale et 25 % de la production manufacturière, ils comptaient pour un cinquième de la croissance de la production totale durant les trois premiers trimestres de 2000.

- Étant donné les liens étroits de ces secteurs à l'échelle internationale, une baisse de la demande aux États-Unis a des répercussions non seulement sur la production manufacturière canadienne, mais également sur le commerce entre le Canada et les États-Unis.

L'accumulation des stocks a nettement ralenti

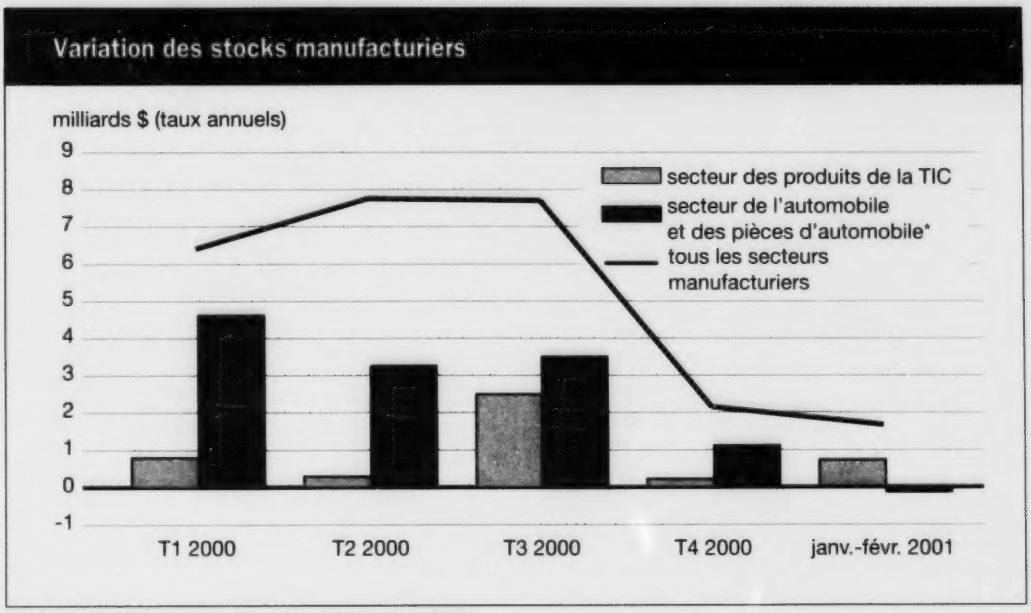

* Incluant les composantes de ventes en gros et au détail

- La baisse de la demande en provenance des États-Unis a également contribué à une augmentation des stocks au Canada. Les fabricants canadiens ont réagi en réduisant nettement le rythme d'accumulation des stocks à la fin de 2000 et au début de 2001, surtout dans les secteurs de l'automobile et de la TIC.

- Cela indique que le rajustement entre la croissance de la production et de la demande, qui est nécessaire pour alimenter une nouvelle croissance de la production, est en cours.

La confiance des consommateurs et des entreprises a diminué

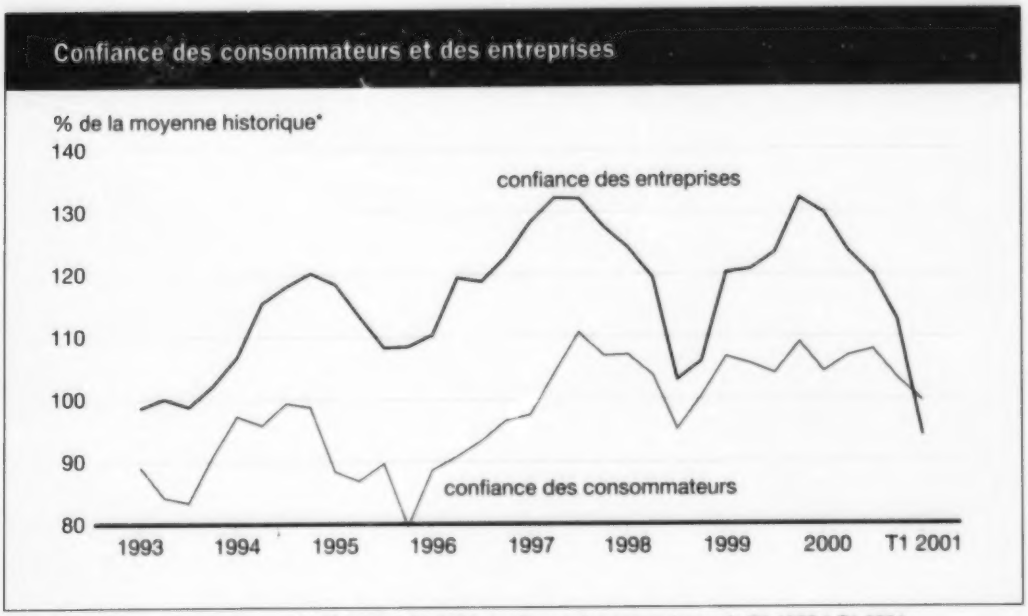

* Confiance des consommateurs : de T1 1972 à T1 2001; confiance des entreprises : de T1 1977 à T1 2001

Source : Conference Board du Canada

- L'incertitude croissante au sujet de la demande de notre principal partenaire commercial, jumelée à l'instabilité des marchés financiers, a eu des répercussions sur les niveaux de confiance mesurés au Canada.
- En particulier, la confiance des entreprises a baissé sensiblement depuis le début de 2000, parallèlement à la chute des marchés boursiers. Ainsi, l'Indice de confiance des entreprises du Conference Board du Canada affiche une baisse de 27,5 % depuis le premier trimestre de 2000. De même, l'Enquête trimestrielle sur les perspectives du monde des affaires menée en janvier 2001 par Statistique Canada indique une forte baisse de la confiance du secteur manufacturier, suivie d'un rebondissement partiel dans l'enquête d'avril.
- Cependant, les baisses constatées dans ces mesures de la confiance des entreprises traduisent surtout la diminution de la demande extérieure à laquelle font face les grandes entreprises manufacturières. Cette situation a été illustrée par une récente enquête de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, selon laquelle les petites et moyennes entreprises – qui dépendent beaucoup plus de la demande intérieure – gardent confiance dans leurs perspectives d'avenir.
- Même si la confiance des consommateurs a aussi légèrement baissé durant les derniers trimestres, elle demeure proche de sa moyenne historique et supérieure aux niveaux observés pendant la crise du peso mexicain de 1994 et la crise asiatique de 1997.
- Cette dernière affirmation a été illustrée par le maintien des dépenses de consommation et de la demande de logements jusqu'à présent en 2001.

En raison de l'incertitude, l'investissement des entreprises au Canada a ralenti

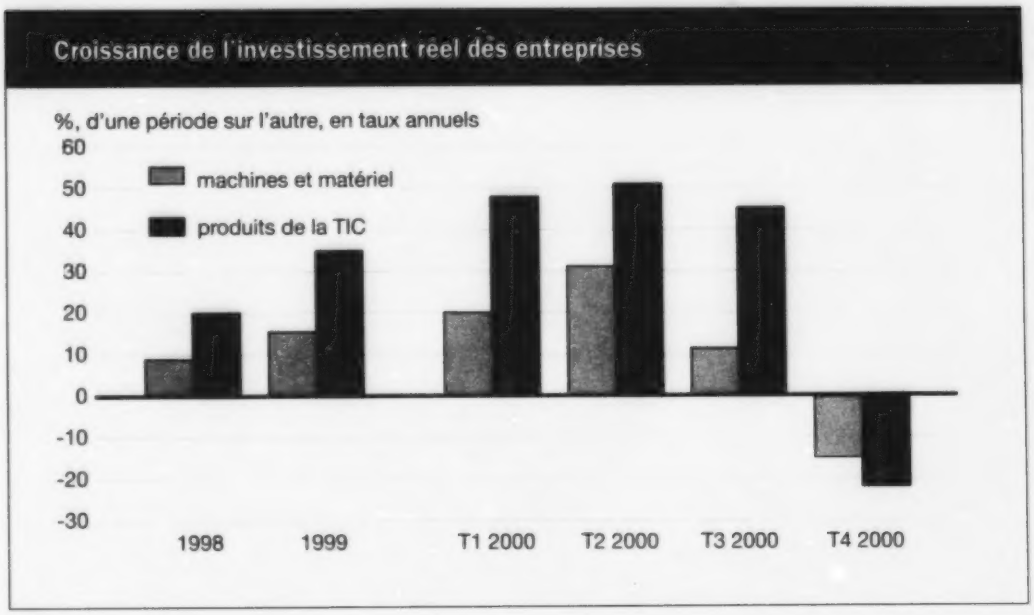

- La diminution de la confiance des entreprises et les préoccupations au sujet du ralentissement de la demande aux États-Unis ont amené les entreprises à réduire leurs dépenses d'investissement pendant le quatrième trimestre de 2000.
- Les entreprises ont surtout réduit leurs investissements dans les produits de la TIC – qui avaient connu une croissance moyenne remarquable de 48,0 % au cours des trois trimestres précédents.
- Ce revirement spectaculaire au chapitre des investissements des entreprises dans la haute technologie a grandement contribué au ralentissement de la demande intérieure finale durant le dernier trimestre de 2000. De plus, comme une part importante de ces biens de production sont importés, il en a également résulté une diminution marquée des importations au cours du trimestre.

Indices positifs : la croissance dans d'autres secteurs s'est accélérée

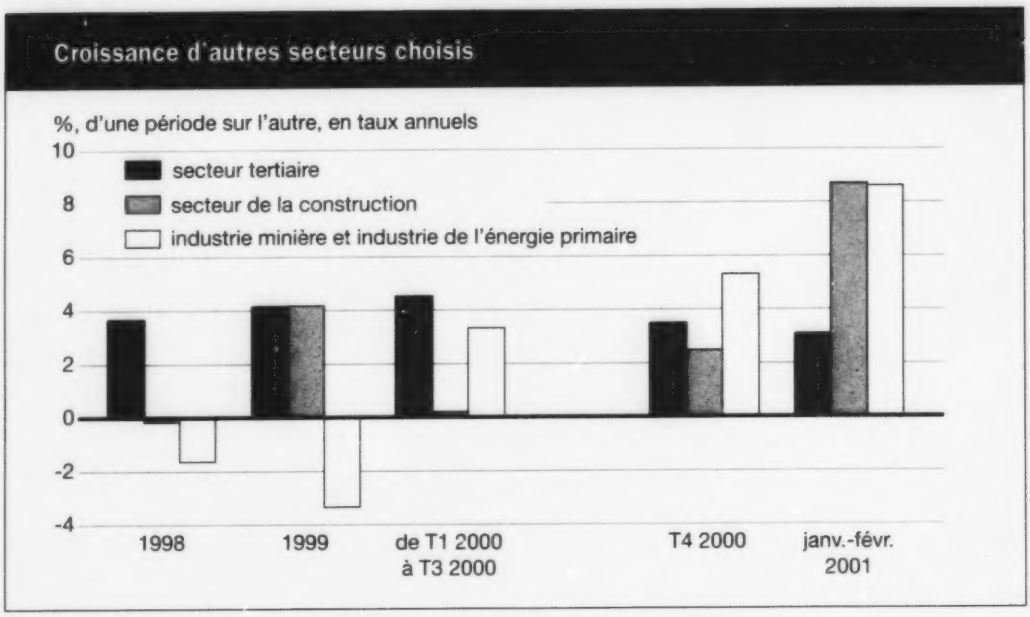

- Même s'il est clair que le ralentissement observé aux États-Unis s'est fait sentir au Canada, il est important de signaler que selon plusieurs indices, le Canada est bien placé pour faire face à l'actuel fléchissement de l'économie.

- La décélération au Canada s'est concentrée dans plusieurs secteurs manufacturiers, d'autres secteurs ayant connu une croissance plus forte dans les derniers trimestres.

- Le secteur de l'énergie et l'industrie aérospatiale ont continué de profiter d'une forte demande, et leur production s'est accrue de 10,1 % et de 8,6 % respectivement au cours des deux premiers mois de 2001. De même, la vigueur soutenue de l'investissement résidentiel a entraîné une croissance vigoureuse dans le secteur de la construction, atteignant 8,7 % pour la même période.

- Fait plus important, la croissance de la production du secteur tertiaire – qui représente près des deux tiers du total de l'activité économique au Canada – a été très ferme. Même si elle a légèrement diminué, la croissance durant le dernier trimestre de 2000 et jusqu'ici en 2001 est restée vigoureuse, atteignant en moyenne 3 ¼ %.

Indices positifs : les réductions d'impôt aux paliers fédéral et provincial soutiendront la croissance économique

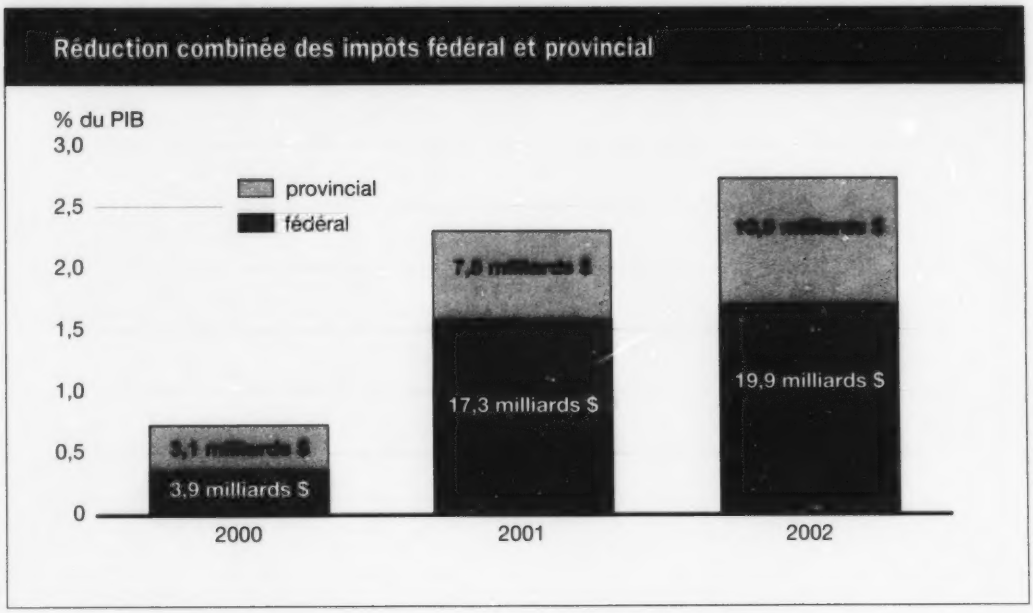

- D'importantes réductions d'impôt ont été annoncées dans le budget de février 2000 et dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000.
- Ces réductions de l'impôt fédéral totalisent 3,9 milliards de dollars en 2000, et elles augmenteront rapidement pour passer à 17,3 milliards en 2001 et à 19,9 milliards d'ici 2002.
- Parallèlement, certaines provinces ont également annoncé des réductions d'impôt qui s'élèveront à 3,1 milliards de dollars en 2000, à 7,5 milliards en 2001 et à 10,9 milliards en 2002.
- Ensemble, les réductions d'impôt à tous les paliers d'administration représentent 0,7 % du PIB en 2000, 2,3 % du PIB en 2001 et 2,7 % du PIB en 2002. Il s'agit là d'une importante stimulation budgétaire pour l'économie, surtout en 2001.

Indices positifs : baisse des taux d'intérêt

Taux d'escompte, taux des prêts hypothécaires d'un an et taux des bons du Trésor à 3 mois*

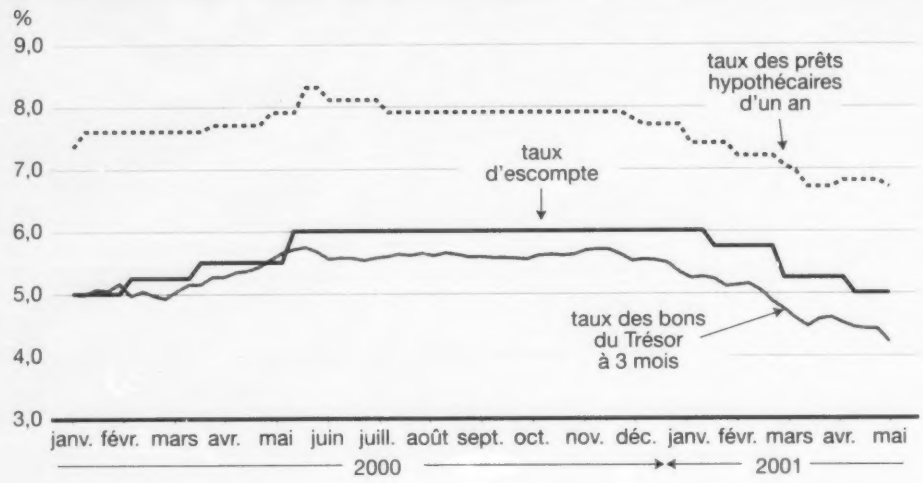

* Incluant les données jusqu'au 9 mai 2001

- Grâce à la stabilité de l'inflation et son faible taux, la Banque du Canada a pu réagir au ralentissement économique en réduisant le taux d'escompte de 1 point de pourcentage depuis le début de janvier. La baisse des taux d'intérêt soutiendra l'investissement des entreprises, le marché du logement et les dépenses des consommateurs en biens durables.

- Par exemple, les taux des prêts hypothécaires d'un an ont diminué de 1 point de pourcentage depuis la fin de 2000, ce qui signifie qu'un propriétaire ayant contracté un prêt hypothécaire typique d'un an de 100 000 $ économisera environ 700 $ par année.

Les prévisionnistes ont révisé à la baisse leurs attentes relatives à la croissance du PIB au Canada pour 2001

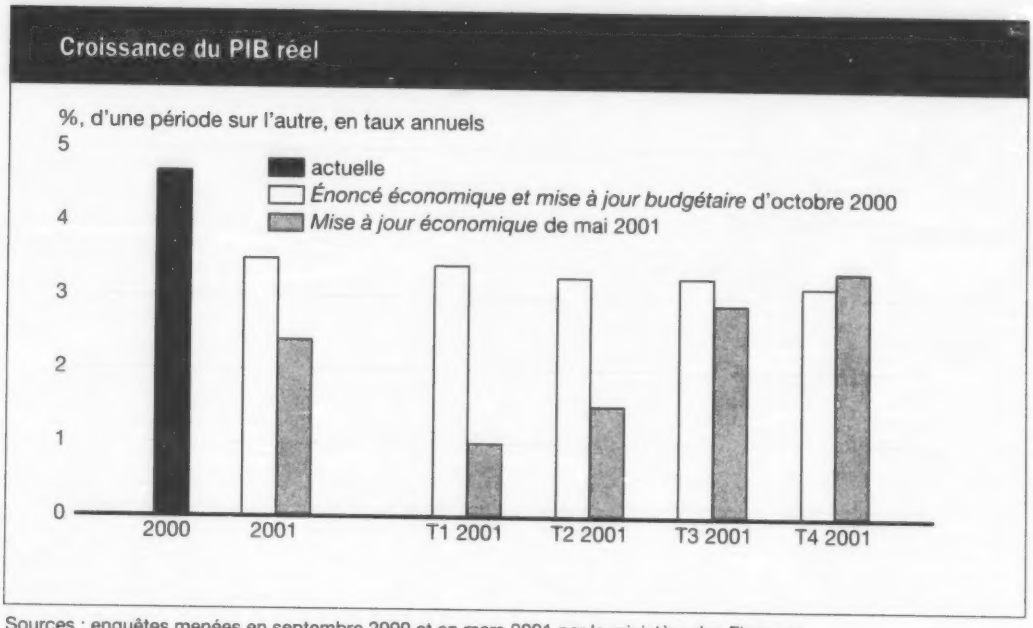

Sources : enquêtes menées en septembre 2000 et en mars 2001 par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé

- Les prévisionnistes du secteur privé ont révisé à la baisse leurs attentes relatives à la croissance de l'économie canadienne en 2001. Le taux de croissance est en effet passé de 3,5 % au moment de l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000 à 2,4 % lors de la plus récente enquête menée en mars 2001.

- L'enquête révèle que la plupart des prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le ralentissement soit concentré dans la première moitié de 2001. La croissance devrait reprendre à un rythme d'environ 3 % avant la fin de l'année, puis augmenter à 3,4 % en 2002.

- L'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait diminuer légèrement cette année et l'année prochaine, pour s'établir à 2,4 % en moyenne en 2001 et à 2,0 % en 2002, conformément aux attentes exprimées au moment de l'Énoncé d'octobre.

- La diminution prévue de la croissance de la production a été accompagnée de prévisions selon lesquelles les taux d'intérêt à court terme baisseraient également. Au moment de l'enquête menée en mars, les prévisionnistes du secteur privé prévoyaient que les taux à court terme demeureraient en 2001 et en 2002 proches des niveaux actuels, comparativement aux prévisions de 5,8 % et de 5,5 %, respectivement, au moment de l'Énoncé d'octobre.

Répartition des prévisions relatives à la croissance du PIB réel

Répartition des prévisions du secteur privé en mars relatives à la croissance du PIB réel pour 2001

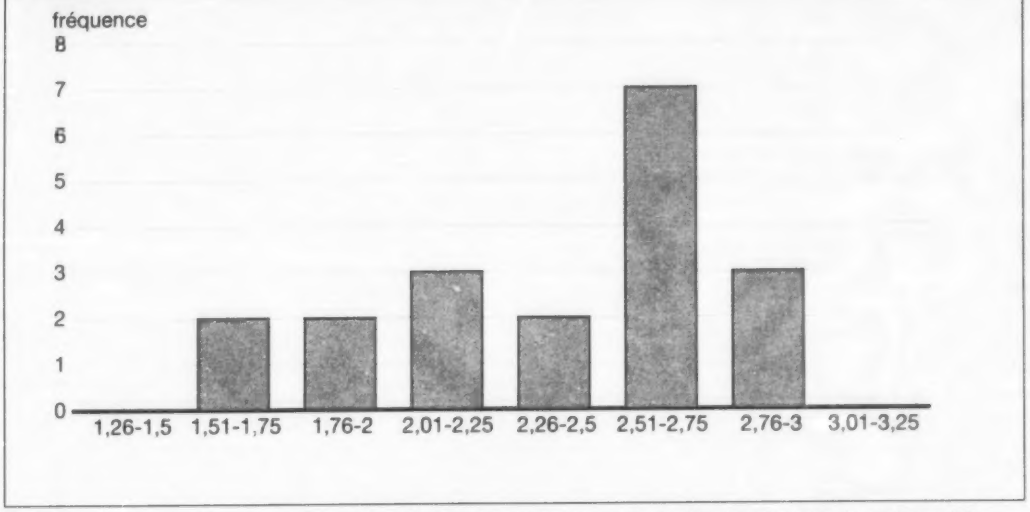

Source : enquête menée en mars 2001 par le ministère des Finances auprès de 19 prévisionnistes du secteur privé

- L'enquête a également révélé des prévisions fort divergentes pour cette année, mettant ainsi en relief l'incertitude qui règne dans le milieu économique actuel.
- Cela traduit des risques croissants relativement aux perspectives, surtout si la reprise aux États-Unis est ralentie par un fléchissement des dépenses de consommation, lui-même attribuable à des indices d'affaiblissement du marché de l'emploi américain et de diminution du patrimoine liée à la baisse des prix des actions. Dans ce contexte, le fait que le nombre d'emplois aux États-Unis ait chuté de 223 000 en avril alors que le taux de chômage passait de 4,3 % à 4,5 % constitue une source de préoccupations.
- Si l'on considère la moyenne des 20 % de prévisions les plus faibles du secteur privé, la croissance du PIB réel pour 2001 est de 1,8 %.

Évolution de la moyenne des prévisions du secteur privé pour le Canada

	2001	2002
	(%)	
Croissance du PIB réel		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	3,5	3,0
Mise à jour économique de mai 2001	2,4	3,4
Inflation du PIB		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	2,0	1,5
Mise à jour économique de mai 2001	1,8	1,7
Croissance du PIB nominal		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	5,5	4,6
Mise à jour économique de mai 2001	4,2	5,1
Croissance de l'emploi		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	1,8	1,6
Mise à jour économique de mai 2001	1,3	1,6
Taux de chômage		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	6,6	6,5
Mise à jour économique de mai 2001	7,1	6,9
Inflation selon l'IPC		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	2,4	2,0
Mise à jour économique de mai 2001	2,4	2,0
Taux des bons du Trésor à 3 mois		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	5,8	5,5
Misc à jour économique de mai 2001	4,6	4,7
Rendement des obligations d'État à 10 ans		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	5,9	5,8
Mise à jour économique de mai 2001	5,3	5,6

Sources : enquêtes menées en septembre 2000 et en mars 2001 par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé

Le Canada devrait dépasser la moyenne du G-7 au chapitre de la croissance de la production et mener le G-7 pour ce qui est de la croissance de l'emploi en 2001

Prévisions de la croissance du PIB réel dans les pays du G-7 en 2001 selon le FMI

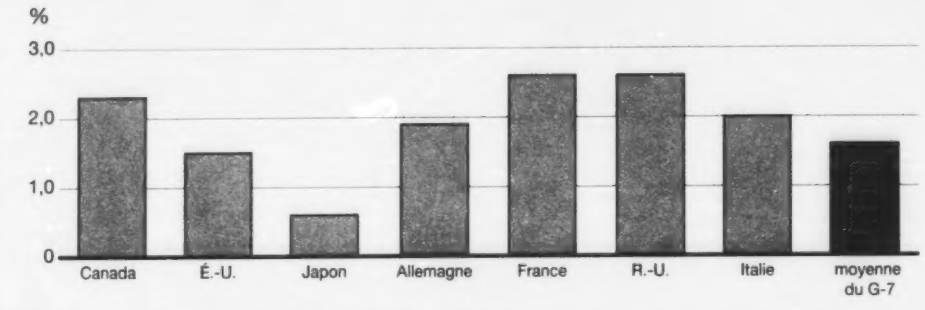

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2001

Prévisions de la croissance de l'emploi dans les pays du G-7 en 2001 selon le FMI

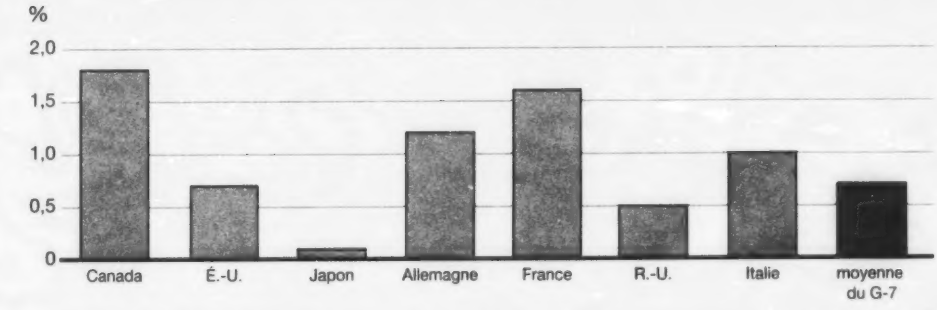

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2001

- Même si les grands organismes internationaux reconnaissent l'incidence néfaste d'un ralentissement de l'économie des États-Unis sur la croissance de l'économie canadienne, ils demeurent positifs au sujet des perspectives de croissance du PIB réel et de l'emploi pour le Canada.

- Dans ses prévisions d'avril, le FMI s'attend à ce que le Canada dépasse les États-Unis sur le plan de la croissance du PIB réel, et à ce qu'il dépasse la moyenne du G-7 à ce chapitre en 2001. Le Canada devrait également continuer de mener le G-7 en ce qui a trait à la croissance de l'emploi en 2001.

Changements à venir dans la mesure du PIB réel

- Statistique Canada révisera ses méthodes de mesure de la croissance économique réelle avec la diffusion le 31 mai des *Comptes nationaux des revenus et dépenses* du premier trimestre. Trois changements seront apportés : l'adoption de la formule de l'indice Fisher pour mesurer le PIB, l'inclusion des logiciels dans les investissements, et une révision historique périodique incorporant des données-repères mises à jour.

- Le changement le plus important est l'adoption des indices de volume en chaîne Fisher comme mesure officielle du PIB réel en termes de dépenses.

- Le PIB réel est actuellement mesuré selon les prix de 1992. Avec la nouvelle formule de l'indice en chaîne Fisher, la croissance du PIB réel sera mesurée chaque trimestre en fonction de poids fondés sur les prix des trimestres actuel et précédents.

- Deux raisons motivent l'adoption de cette formule particulière : elle produit la mesure la plus précise de la croissance du PIB et de ses composantes d'un trimestre à l'autre; et le changement permet de comparer la mesure canadienne aux comptes nationaux trimestriels des revenus et des produits des États-Unis, qui utilisent également la formule de l'indice en chaîne Fisher pour mesurer le PIB réel.

- Dans la pratique, la nouvelle mesure de la croissance du PIB réel sera généralement inférieure à la mesure actuelle, surtout celle des dernières années. Par exemple, la croissance en 2000 sera révisée de 4,7 %, aux termes de la mesure actuelle, à 4,1 % (avant les révisions historiques et l'inclusion de logiciels) selon la formule de l'indice en chaîne Fisher, traduisant surtout le poids moins élevé de la croissance globale des produits de la technologie de l'information et des communications selon l'indice en chaîne Fisher.

- Cet effet sera particulièrement visible pour le quatrième trimestre de 2000, alors que la croissance du PIB réel mesurée selon l'indice en chaîne Fisher sera de 1,4 point de pourcentage inférieure à celle établie selon la mesure actuelle.

- Comme la croissance pour 2001 repose sur le niveau du PIB au quatrième trimestre de 2000, cela signifie que le taux annuel de croissance du PIB réel mesuré pour 2001 pourrait également être légèrement inférieur aux prévisions actuelles des économistes du secteur privé. Cependant, comme cette incidence est de nature purement statistique, elle ne modifie pas les perspectives sous-jacentes de croissance économique pendant l'année.

- Il est important de signaler que la formule de l'indice en chaîne Fisher ne touche que les variables réelles. Cela signifie que le changement de méthodologie n'aura pas d'incidence sur la mesure du PIB nominal, qui constitue le facteur déterminant des recettes publiques. Ainsi, le passage à la nouvelle formule n'aura pas de répercussions sur la mesure de la situation budgétaire.

- Avec la diffusion des estimations trimestrielles le 31 mai, Statistique Canada modifiera également la façon dont sont considérés les investissements des entreprises et du gouvernement dans les logiciels. Un plus grand nombre de logiciels seront donc considérés comme un investissement, ce qui pourrait partiellement compenser, pour certaines années, l'incidence de la mesure de croissance inférieure attribuable à la formule Fisher. Les données préliminaires indiquent que ce changement fera remonter légèrement la croissance du PIB pour 1999, mais qu'il aura peu d'effet sur la croissance du PIB réel pour 2000.

Annexe 2

Incidence de l'évolution économique sur les perspectives financières du Canada

Faits saillants

- *Un excédent budgétaire d'au moins 15 milliards de dollars est prévu pour 2000-2001; il sera affecté en totalité à la réduction de la dette publique. Par conséquent, la réduction de la dette en 2000-2001 dépassera d'au mois 5 milliards de dollars l'engagement qu'a pris le gouvernement dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire *d'octobre 2000.*
- *L'excédent de 2000-2001 sera le plus important depuis le début de la Confédération, et il représentera le quatrième excédent annuel consécutif, après les excédents de 1997-1998 (3,5 milliards), de 1998-1999 (2,9 milliards) et de 1999-2000 (12,3 milliards).*
- *Ainsi, la dette publique nette aura diminué d'au moins 33,7 milliards de dollars au cours des quatre derniers exercices, et elle ne dépassera pas 549,5 milliards. La réduction de la dette se traduira par une économie en paiement d'intérêt d'environ 2 milliards, et ce, année après année.*
- *La réduction de la dette, jumelée à la croissance de l'économie, a permis d'établir le ratio de la dette nette au produit intérieur brut à moins de 53 % en 2000-2001, un recul de plus de 18 points de pourcentage par rapport à son niveau record de 71,2 % en 1995-1996.*
- *L'incertitude économique actuelle fait ressortir l'importance de la prudence dont fait preuve le gouvernement à l'égard de la planification budgétaire. Cette prudence comporte deux éléments : prise de décisions budgétaires sur un horizon mobile de deux ans et inclusion dans les plans budgétaires d'une mesure de prudence économique et d'une réserve pour éventualités.*
- *Selon une analyse de sensibilité budgétaire usuelle, les changements au chapitre des prévisions économiques du secteur privé pour 2001 et 2002 peuvent être absorbés à même la mesure de prudence et le solde établis dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire *d'octobre 2000.*

Tableau 1
Résultats financiers possibles pour 2000-2001

	(milliards $)
***Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000**	
Excédent budgétaire	11,9
Moins : incidence des décisions stratégiques depuis l'Énoncé d'octobre	
Fondation canadienne pour l'innovation	0,8
Défense	0,6
Aide aux agriculteurs	0,5
Génome Canada	0,1
Autres	0,1
Total	2,1
Plus : incidence de la situation économique	5,2
Variation nette	3,1
Excédent budgétaire éventuel	15,0

- Dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, un excédent budgétaire de 11,9 milliards de dollars était prévu, compte tenu du coût des ententes sur le renouvellement en matière de santé et le développement de la petite enfance, et d'autres initiatives mentionnées dans l'Énoncé. De ce montant, le gouvernement s'est engagé à rembourser au moins 10 milliards de dollars de la dette en 2000-2001, laissant un solde de 1,9 milliard.

- Depuis l'Énoncé d'octobre, de nouvelles initiatives ont été annoncées, notamment des fonds supplémentaires de 750 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation, 624 millions pour la défense, 500 millions pour l'aide aux agriculteurs, 140 millions pour Génome Canada, 34,5 millions en fonds supplémentaires pour la marine marchande et 15 millions pour dédommager les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Ensemble, ces mesures ont épuisé le solde.

- D'après les résultats mensuels obtenus jusqu'à présent, les recettes budgétaires dépasseront les prévisions, en grande partie parce que l'assiette fiscale et le rendement de l'impôt en 2000 ont été supérieurs aux estimations de l'Énoncé d'octobre, tandis que les dépenses de programmes (à l'exclusion de l'incidence des initiatives stratégiques susmentionnées), et les frais de la dette publique seront légèrement inférieurs. L'incidence nette devrait se traduire par une majoration de l'excédent budgétaire d'au moins 5 milliards de dollars.

- Une partie de l'excédent provenant de ces résultats supérieurs aux prévisions de recettes et de frais de la dette publique en 2000-2001 devrait être reportée en 2001-2002 et en 2002-2003. Quoique le montant exact ne sera pas connu avant la diffusion des résultats vérifiés définitifs, il pourrait s'établir à au moins 1 milliard de dollars en 2001-2002 et à 750 millions en 2002-2003. Ce report atténuera l'incidence de la révision des perspectives économiques sur le solde budgétaire.

- Les résultats financiers pour la période allant d'avril 2000 à mars 2001 sont conformes à l'excédent prévu pour l'ensemble de l'exercice, c'est-à-dire au moins 15 milliards de dollars (voir *La revue financière* de mars 2001).

Planification budgétaire prudente

- Depuis 1993, le gouvernement fait preuve de prudence dans sa planification budgétaire en prévoyant certaines étapes importantes.

- La première étape a trait à l'utilisation de prévisions économiques du secteur privé aux fins de la planification budgétaire.
  - Le ministère des Finances procède à des enquêtes auprès de prévisionnistes du secteur privé. Une vingtaine de prévisionnistes participent périodiquement à ces enquêtes.
  - Chaque automne, le Ministère effectue de vastes consultations auprès d'un groupe de conseillers économiques, qui comprend les économistes en chef des grandes banques à charte du Canada et des quatre principaux cabinets de prévisionnistes. Ces consultations ont pour but principal d'évaluer les risques liés à l'utilisation de la moyenne des prévisions économiques du secteur privé aux fins de la planification budgétaire.

- La deuxième étape porte sur l'utilisation de ces hypothèses économiques pour établir des prévisions financières fondées sur le statu quo.
  - Chaque automne, les quatre cabinets de prévisionnistes préparent, d'après les politiques fiscales et de dépenses en place, des prévisions financières détaillées pour chacune des cinq années suivantes à l'aide de la moyenne des prévisions économiques du secteur privé.

- La troisième étape consiste à ajouter une mesure de prudence économique à ces prévisions financières aux fins de la planification budgétaire.
  - Un montant annuel de 3 milliards de dollars est versé dans une réserve pour éventualités. Cette réserve a pour but principal de couvrir les risques découlant de situations imprévues et d'inexactitudes inévitables dans les modèles utilisés pour convertir les hypothèses économiques en prévisions financières détaillées. La réserve pour éventualités représente également un mécanisme de sauvegarde contre les erreurs dues à des prévisions économiques trop optimistes. Elle ne constitue pas une source de financement de nouvelles initiatives stratégiques. Si elle n'est pas utilisée, la réserve pour éventualités est affectée à la réduction de la dette publique.
  - Une mesure de prudence économique est ajoutée pour éviter tout retour à un régime déficitaire. Le montant est établi à partir d'une évaluation effectuée par le groupe de conseillers économiques du secteur privé, qui déterminent les risques liés à l'utilisation de la moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Avant le budget de 2000, cette mesure de prudence était enchâssée dans les prévisions de recettes et de dépenses; le montant exact n'était donc pas explicitement indiqué, et il s'avérait difficile d'évaluer la crédibilité des principales composantes des prévisions financières. À des fins de transparence, la mesure de prudence économique est maintenant indiquée explicitement.

Planification budgétaire prudente (suite)

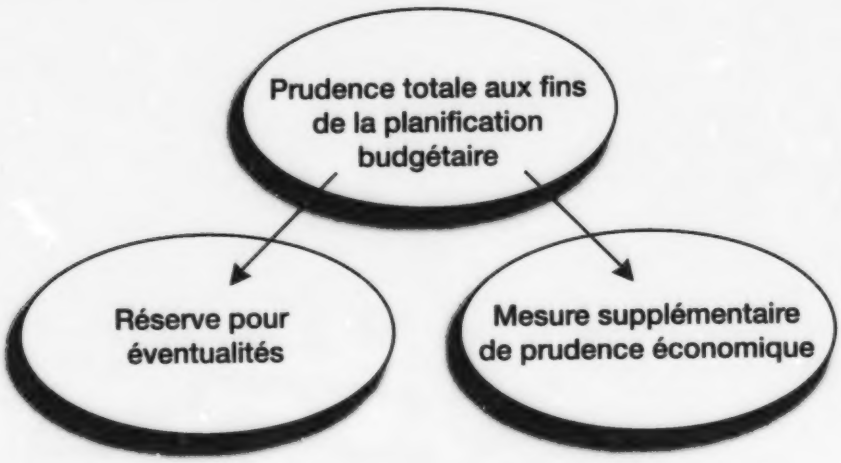

- Enfin, dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, le gouvernement a annoncé qu'il évaluerait chaque automne la situation économique et qu'il déterminerait s'il y avait lieu d'affecter un montant supplémentaire au remboursement de la dette pour l'exercice en cours.

- Selon le groupe de conseillers économiques du secteur privé, un horizon de cinq ans est acceptable aux fins du débat public sur les options stratégiques envisagées avant la préparation du budget annuel. Cependant, le groupe estime également que les projections à long terme doivent être utilisées avec une très grande prudence aux fins de la prise de décisions budgétaires. Par conséquent, le gouvernement continuera de prendre ses décisions budgétaires en se fondant sur un horizon mobile de deux ans.

- La *Mise à jour économique* de mai 2001 est une mise à jour des prévisions économiques pour 2001 et 2002 et de leur incidence sur les excédents budgétaires de 2001-2002 et de 2002-2003. Aux fins de la préparation de cette mise à jour, les représentants du ministère des Finances ont rencontré le groupe de conseillers économiques du secteur privé en mai 2001.

- Cet automne, dans le cadre du cycle de préparation du prochain budget, les quatre cabinets de prévisionnistes du secteur privé seront de nouveau invités à présenter des projections financières quinquennales fondées sur le statu quo, d'après la moyenne des prévisions économiques du secteur privé diffusées à ce moment.

Résumé : cadre de la mise à jour d'automne et du budget

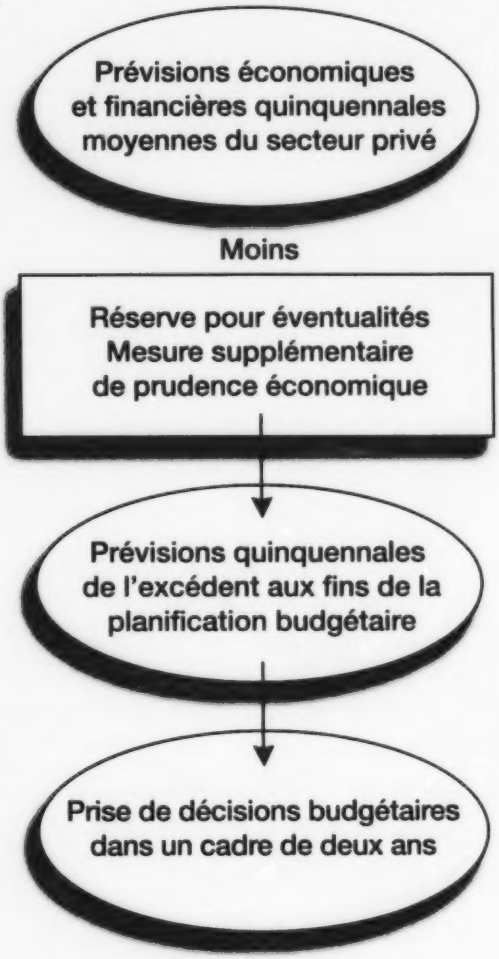

- En résumé, pour les besoins du débat public et de la planification budgétaire, le gouvernement :
  - présentera chaque automne les prévisions quinquennales moyennes du secteur privé à l'égard de l'excédent budgétaire, qui se fondent sur un ensemble commun d'hypothèses économiques;
  - établira une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars qui sera affectée à la réduction de la dette si elle n'est pas requise;
  - ajoutera une mesure de prudence économique, qui sera indiquée explicitement.

- Cependant, les décisions budgétaires sont prises dans le cadre d'un horizon de planification mobile de deux ans, tenant ainsi compte de la difficulté de prévoir la situation économique à plus long terme.

- Cette démarche en matière de planification budgétaire a permis au gouvernement d'améliorer ses objectifs financiers, et ce, année après année.

Tableau 2
Prudence dans la planification budgétaire : *Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000

	2001-2002	2002-2003
	(milliards $)	
Excédent budgétaire dans l'Énoncé d'octobre 2000 (compte tenu du coût des initiatives)	8,3	7,6
Prudence		
Réserve pour éventualités	3,0	3,0
Mesure supplémentaire de prudence économique	1,0	2,0
Total	4,0	5,0
Solde	4,3	2,6

- L'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000 prévoyait un excédent budgétaire de 8,3 milliards de dollars en 2001-2002 et de 7,6 milliards en 2002-2003. Les données tenaient compte du coût des réductions d'impôt et des initiatives de dépenses présentées dans le même document.

- Dans l'Énoncé d'octobre 2000, le gouvernement s'est engagé à équilibrer son budget, ou à faire mieux, en 2001-2002 et en 2002-2003.

- Pour faire en sorte que ces objectifs soient atteints, la mesure supplémentaire de prudence économique a été fixée à 1 milliard de dollars en 2001-2002 et à 2 milliards en 2002-2003, tandis que la réserve pour éventualités a été établie à 3 milliards pour chaque exercice. Par conséquent, la prudence totale intégrée à l'Énoncé d'octobre 2000 se chiffrait à 4 milliards de dollars en 2001-2002 et à 5 milliards en 2002-2003.

- L'excédent budgétaire prévu amputé de l'élément de prudence s'est traduit par des soldes de 4,3 milliards de dollars en 2001-2002 et de 2,6 milliards en 2002-2003.

- Il a été précisé dans l'Énoncé d'octobre 2000 que ces soldes pourraient être affectés à une réduction supplémentaire de la dette, à une augmentation de la mesure de prudence, à des réductions d'impôt additionnelles ou à une hausse des dépenses dans des secteurs prioritaires.

Tableau 3
Initiatives stratégiques depuis l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000

	2001-2002	2002-2003
	(millions $)	
Initiatives de dépenses		
Stratégie de lutte contre le tabagisme	70	95
Initiatives culturelles	122	189
Radio-Canada	60	
Fonds de télévision pour la production d'émissions canadiennes	100	
Soutien des candidatures pour les Jeux olympiques/secteur riverain de Toronto	132	125
Gouvernement en direct	120	
Sport amateur	10	10
Crime organisé	30	30
Initiatives environnementales	79	41
Commissaire à la santé	12	3
Revitalisation de la capitale nationale	21	58
Total	755	552
Moins : augmentation de la taxe sur le tabac	200	200
Incidence nette sur les résultats budgétaires	555	352

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Depuis l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, le gouvernement a annoncé le financement d'un certain nombre d'initiatives, notamment la Stratégie de lutte contre le tabagisme, d'importants investissements dans la culture canadienne, l'appui de candidatures dans le cadre des Jeux olympiques et l'appui au sport amateur, une augmentation du financement de Gouvernement en direct, de nouveaux fonds pour lutter contre le crime organisé, des investissements dans certaines initiatives environnementales, ainsi que des fonds pour le lancement des travaux de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada et pour la revitalisation de la capitale nationale. Le coût total de ces initiatives s'élève à 755 millions de dollars en 2001-2002 et à 552 millions en 2002-2003.

- Une partie de ce coût financier sera compensée par la hausse des taxes sur le tabac annoncée le 6 avril 2001; la taxe d'accise fédérale et les droits devraient augmenter de 200 millions de dollars par année.

- Par conséquent, l'incidence nette des initiatives stratégiques annoncées depuis l'Énoncé d'octobre 2000 s'élève à 555 millions de dollars en 2001-2002 et à 352 millions en 2002-2003.

Tableau 4
Sensibilité des prévisions financières aux chocs économiques

	Année 1	Année 2
	(milliards $)	
Variation estimative de la situation financière en supposant :		
Une diminution de 1 % de la croissance du PIB réel		
Diminution des recettes	1,8	1,9
Augmentation des dépenses	0,5	0,7
Détérioration du solde budgétaire	2,4	2,6
Une diminution de 1 % de l'inflation		
Diminution des recettes	1,9	1,8
Réduction des dépenses	0,5	0,5
Détérioration du solde budgétaire	1,4	1,3
Diminution de 100 points de base des taux d'intérêt		
Diminution des recettes	0,4	0,5
Réduction des dépenses	1,1	1,9
Amélioration du solde budgétaire	0,8	1,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Pour obtenir un aperçu de l'incidence de l'évolution des hypothèses économiques depuis l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, on peut utiliser les estimations usuelles de la sensibilité du solde budgétaire à l'évolution des principales variables économiques, notamment la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel, l'inflation et les taux d'intérêt.

- Un recul de la croissance du PIB réel (s'accompagnant de réductions équivalentes de l'emploi et de la productivité) se traduirait par une diminution des recettes du gouvernement fédéral en raison de la contraction des diverses assiettes fiscales et d'une augmentation des dépenses, principalement attribuables à la hausse des prestations d'assurance-emploi. À partir d'une analyse de sensibilité usuelle, une diminution de 1 % du PIB réel au cours d'une année réduirait le solde budgétaire de 2,4 milliards de dollars la première année et de 2,6 milliards l'année suivante.

- Une réduction de 1 % de la croissance du PIB nominal découlant uniquement d'une baisse du taux d'inflation au cours d'une année amputerait le solde budgétaire de 1,4 milliard de dollars la première année et de 1,3 milliard la deuxième. L'incidence se ferait surtout sentir sur les recettes budgétaires, car les salaires et bénéfices diminueraient, tout comme le prix des biens et services assujettis aux taxes de vente et d'accise. L'incidence sur les dépenses serait surtout ressentie dans les programmes indexés en fonction de l'inflation, notamment les prestations versées aux aînés.

- Une diminution prolongée de 100 points de base de tous les taux d'intérêt permettrait d'améliorer le solde budgétaire de 0,8 milliard de dollars la première année et de 1,4 milliard l'année suivante. Cette amélioration provient uniquement de la réduction des frais de la dette publique, qui abaisse les dépenses budgétaires globales. Les dépenses chuteraient de 1,1 milliard de dollars la première année et de 1,9 milliard la deuxième année, car la dette à plus long terme viendrait à échéance et serait refinancée à des taux moins élevés. Cette incidence serait atténuée par une légère diminution des revenus d'intérêt sur les actifs du gouvernement portant intérêt, qui sont comptabilisés à titre de recettes non fiscales.

Tableau 5
Évolution des hypothèses économiques depuis l'Énoncé d'octobre 2000
Moyenne du secteur privé

	2001	2002
	(%, à moins d'indication contraire)	
Croissance du PIB réel		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	3,5	3,0
Mise à jour économique de mai 2001	2,4	3,4
Différence (points de pourcentage)	-1,1	0,4
Prix du PIB		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	2,0	1,5
Mise à jour économique de mai 2001	1,8	1,7
Différence (points de pourcentage)	-0,2	0,2
Taux d'intérêt à 90 jours		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	5,8	5,5
Mise à jour économique de mai 2001	4,6	4,7
Différence (points de pourcentage)	-1,2	-0,8
Taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	5,9	5,8
Mise à jour économique de mai 2001	5,3	5,6
Différence (points de pourcentage)	-0,6	-0,2

- Comme il est indiqué à l'annexe 1, les prévisionnistes du secteur privé ont réduit de 1,1 point de pourcentage leurs prévisions de croissance économique pour 2001, mais ils les ont rehaussées pour 2002. Les prévisions des prix du PIB sont quelque peu inférieures pour 2001, mais elles présentent une hausse correspondante pour 2002. Les taux d'intérêt à court terme ont été révisés à la baisse dans une proportion de 120 points de base en 2001 et de 80 points en 2002, tandis que les taux à long terme ont été respectivement réduits de 60 et de 20 points de base.

Tableau 6
Incidence de l'évolution des hypothèses économiques sur l'excédent budgétaire
Moyenne du secteur privé

	2001-2002	2002-2003
	(milliards $)	
Incidence de l'évolution des éléments suivants :		
Production réelle	-2,6	-1,9
Prix du PIB	-0,3	0,0
Taux d'intérêt	0,8	0,8
Incidence nette	-2,1	-1,1

- Les prévisions révisées de croissance du PIB réel réduisent le solde budgétaire de 2,6 milliards de dollars en 2001-2002 et de 1,9 milliard en 2002-2003. De même, les prévisions révisées de l'inflation amputent le solde budgétaire d'une somme supplémentaire de 0,3 milliard en 2001-2002. Cependant, les prévisions révisées à la baisse pour les taux d'intérêt améliorent le solde budgétaire de 0,8 milliard en 2001-2002 et de 0,8 milliard en 2002-2003.

- L'incidence nette est donc une réduction de l'excédent budgétaire établi dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, dans une proportion de 2,1 milliards de dollars en 2001-2002 et de 1,1 milliard en 2002-2003.

Tableau 7
Évolution des hypothèses économiques depuis l'Énoncé d'octobre 2000
Scénario de croissance réduite*

	2001	2002
	(%, à moins d'indication contraire)	
Croissance du PIB réel		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	3,5	3,0
Mise à jour économique de mai 2001	1,8	2,9
Différence (points de pourcentage)	-1,7	-0,1
Prix du PIB		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	2,0	1,5
Mise à jour économique de mai 2001	2,0	1,4
Différence (points de pourcentage)	0,0	-0,1
Taux d'intérêt à 90 jours		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	5,8	5,5
Mise à jour économique de mai 2001	4,4	4,2
Différence (points de pourcentage)	-1,4	-1,3
Taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans		
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000	5,9	5,8
Mise à jour économique de mai 2001	5,2	5,2
Différence (points de pourcentage)	-0,7	-0,6

* Moyenne établie à partir des chiffres des quatre prévisionnistes ayant formulé les plus faibles prévisions de croissance économique pour 2001.

- Comme il est mentionné à l'annexe 1, l'enquête actuelle auprès des économistes du secteur privé révèle des prévisions économiques fort divergentes pour 2001, ce qui souligne l'incertitude qui règne au sujet de la situation économique et de ses éventuelles répercussions budgétaires.

- Un autre scénario économique a été établi en utilisant la moyenne calculée à partir des chiffres des quatre prévisionnistes ayant formulé les plus faibles prévisions de croissance économique pour 2001 et en évaluant son incidence éventuelle sur le solde budgétaire.

- En vertu de ce scénario de croissance réduite du PIB réel, on suppose une croissance de la production réelle de seulement 1,8 % pour 2001 et un rebond de 2,9 % en 2002. Dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, on prévoyait une croissance réelle de 3,5 % en 2001 et de 3,0 % en 2002. On assume que l'inflation reste inchangée par rapport au niveau prévu dans l'Énoncé. Les taux d'intérêt à court terme sont inférieurs de 140 points de base en 2001 et de 130 points en 2002, par rapport à ceux prévus dans l'Énoncé, tandis que les taux à long terme sont réduits de 70 points de base en 2001 et de 60 points en 2002.

Tableau 8
Incidence de l'évolution des hypothèses économiques sur l'excédent budgétaire
Scénario de croissance réduite

	2001-2002	2002-2003
	(milliards $)	
Incidence de l'évolution des éléments suivants :		
Production réelle	-4,0	-4,7
Prix du PIB	0,0	-0,1
Taux d'intérêt	0,9	1,6
Incidence nette	-3,1	-3,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- La prévision de croissance réduite du PIB réel en 2001 et en 2002 diminue le solde budgétaire de 4,0 milliards de dollars en 2001-2002 et de 4,7 milliards en 2002-2003. Ce recul est en partie compensé par des taux d'intérêt plus faibles que prévu, à savoir 0,9 milliard de dollars en 2001-2002 et 1,6 milliard en 2002-2003.

- Cette situation aura pour effet net de réduire l'excédent budgétaire de 3,1 milliards de dollars en 2001-2002 et de 3,3 milliards en 2002-2003.

Tableau 9
Évolution de l'excédent budgétaire : résumé

	2001-2002	2002-2003
	(milliards $)	
Énoncé économique et mise à jour budgétaire d'octobre 2000		
Excédent budgétaire	8,3	7,6
Report en raison des résultats de 2000-2001 supérieurs au prévisions	1,0	0,8
Incidence de l'évolution des hypothèses économiques : moyenne du secteur privé	-2,1	-1,1
Excédent budgétaire rajusté	7,2	7,3
Poste pour mémoire nº 1		
Excédent budgétaire rajusté en vertu d'un scénario de croissance économique réduite	6,2	5,1
Poste pour mémoire nº 2		
Initiatives stratégiques depuis l'Énoncé d'octobre	0,6	0,4

- En résumé, l'excédent budgétaire, net du coût financier des réductions d'impôt et des autres initiatives stratégiques annoncées jusqu'à l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000 inclusivement, était de 8,3 milliards de dollars en 2001-2002 et de 7,6 milliards en 2002-2003.

- Une partie de l'excédent provenant des résultats de 2000-2001 supérieurs aux prévisions devrait être reportée en 2001-2002 et en 2002-2003, ce qui se traduira par une amélioration des prévisions de l'excédent budgétaire, de 1 milliard de dollars et de 750 millions, respectivement.

- L'on prévoit que les coûts financiers nets résultant de la révision des perspectives économiques moyennes du secteur privé réduiront l'excédent budgétaire de 2,1 milliards de dollars en 2001-2002 et de 1,1 milliard en 2002-2003.

- L'incidence nette de ces changements est une réduction de l'excédent budgétaire de 1,1 milliard de dollars en 2001-2002, le portant à 7,2 milliards, et de 0,3 milliard en 2002-2003, le portant à 7,3 milliards.

- En vertu du scénario de croissance économique réduite, l'incidence nette est une réduction de l'excédent budgétaire de 2,1 milliards de dollars en 2001-2002, le portant à 6,2 milliards, et de 2,5 milliards en 2002-2003, le portant à 5,1 milliards.

- Ces excédents budgétaires rajustés sont alloués à la mesure de prudence économique, à la réserve pour éventualités et au financement des mesures stratégiques.

- Le coût net des nouvelles initiatives annoncées depuis l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000 est de 0,6 milliard de dollars pour 2001-2002 et de 0,4 milliard pour 2002-2003.

- Par conséquent, en vertu de l'un ou l'autre des scénarios, l'incidence sur les résultats budgétaires de l'évolution des prévisions économiques et du coût des nouvelles initiatives depuis l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000 peut être absorbée à même les excédents budgétaires prévus dans l'Énoncé sans compromettre l'atteinte des objectifs d'équilibre budgétaire pour 2001-2002 et 2002-2003.